

LE DEVOIR

Les papillons de la rentrée



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CHACQUE rentrée scolaire apporte son lot de papillons dans le ventre: Roxanne et Kim Lai, qui entamaient hier la victorieuse étape de la 1^{re} année à l'école Marguerite-Bourgeoys, à Montréal, ont retrouvé spontanément le giron protecteur de l'enseignante de l'année précédente, qu'elles voudraient côtoyer encore un brin, dirait-on... Nos informations en page A 2.

Le Canada rejoint le groupe des durs

Anderson préconise une «approche réaliste» sur le développement durable

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR

Johannesburg — Le Canada, de plus en plus critiqué sur la scène internationale pour ses politiques environnementales, a décidé de se solidariser avec les États-Unis et les autres pays de la ligne dure afin de résister à plusieurs des propositions centrales du Sommet de Johannesburg parce qu'il préconise une «approche réaliste», a déclaré hier à son arrivée dans le fief de la haute finance sud-africaine le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson.

«Nous n'avons pas d'objection à ce qu'on définisse ici des objectifs réalistes. Nous voudrions même qu'on fixe des objectifs réalistes», devait préciser David Anderson, qui a accusé du même souffle certains pays de vouloir mettre la barre trop haute, une allusion aux positions de l'Union européenne qui a ravi aux Nord-Américains le titre de leader environnemental.



VOIR PAGE A 8: CANADA

■ 1,6 milliard de personnes sont privées d'électricité, page A 4

Murdochville: Québec craint un précédent

Le gouvernement reporte d'une quinzaine sa décision sur le sort de la ville

ROBERT DUTRISAC
JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Craignant de créer un précédent fâcheux s'il consentait aux citoyens de Murdochville des indemnités tirées des coffres de l'État, le gouvernement a repoussé à plus tard toute décision sur le sort qui sera réservé à cette ville menacée de fermeture.

Six ministres ont le mandat d'élaborer une solution. Au terme d'une longue discussion à ce sujet lors de la réunion du conseil des ministres hier, le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, Rémy Trudel, a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise concernant la fermeture ou non de Murdochville, alors que lundi, le premier ministre Bernard Landry affirmait que le gouvernement trancherait cette question

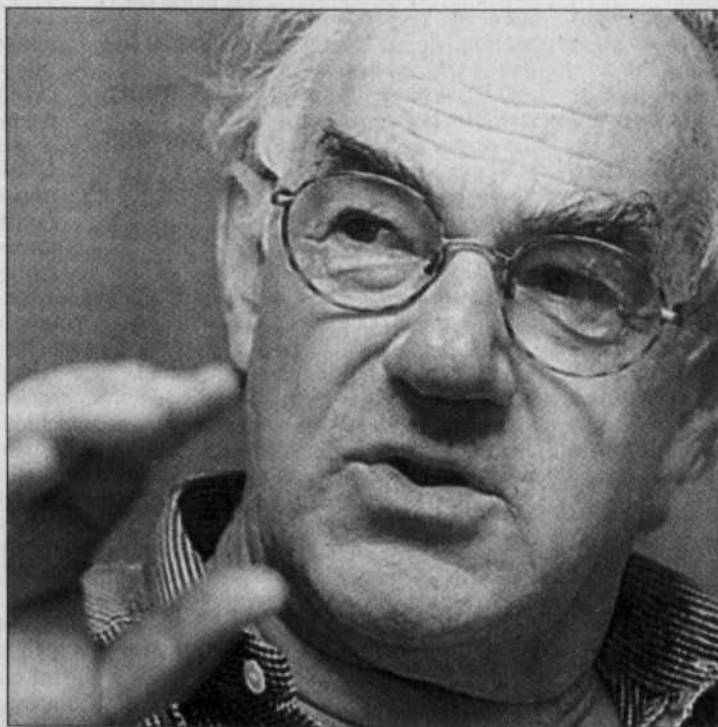
VOIR PAGE A 8: MURDOCHVILLE

George Sluizer, entre solidarité et rupture

Souvent noir dans ses thèmes, jonglant tantôt avec le thriller, tantôt avec la satire sociale, le Néerlandais George Sluizer se fait plus serein dans son dernier film. Il livre en compétition au FFM *Le Radeau de pierre*, fable philosophique d'après un roman de Saramago qui met le cap sur l'espoir.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Autant Carlos Saura, de passage au FFM cette semaine, apparaît essentiellement comme un cinéaste espagnol, autant son contemporain George Sluizer (né comme lui en 1932), se révèle un vrai Européen. Il a tourné des films dans six langues, en parle une douzaine. Néerlandais, oui, mais, ayant fait ses études à Paris, ayant voyagé et vécu un peu partout



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«S'il faut globaliser, dans quel sens doit-on le faire?», demande George Sluizer.

VOIR PAGE A 8: FFM

À lire en page B 8

- Une compétition en dents de scie
- La chronique de Martin Bilodeau: Le désir Dithley
- Lever de rideau sur la Mostra



Bombardier prévoit réaliser des profits records

Robert Brown admet les erreurs mais se fait rassurant

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Bombardier s'est employé hier à rassurer les investisseurs au lendemain de la publication de résultats financiers trimestriels décevants. Reconnaisant avoir connu des ratés dans quelques-unes de ses prévisions passées, le géant québécois affirme néanmoins que sa situation demeure saine, au point même de réaliser des profits records cette année.

L'action de la compagnie a atteint son pire creux en cinq ans hier, se transigeant à 6,33 \$ avant de remonter et de clôturer à 6,86 \$, marquant une baisse de 48 c, ou de 6,5 %, par rapport à la veille. Ce niveau représente une chute de 2,15 \$, ou 24 %, par rapport à la valeur de l'action enregistrée jeudi, à la veille de la première annonce par Bombardier d'une importante révision à la baisse de ses projections financières, baisse qui s'est confirmée mardi par la publication de ses résultats pour le deuxième trimestre. «On s'y attendait, a commenté hier le président et chef de la direction de la compagnie, Robert Brown, à l'occasion d'une conférence de presse convoquée la veille. On savait qu'il y aurait un prix à payer après les annonces que l'on a faites hier [mardi].»



Robert Brown

VOIR PAGE A 8: BOMBARDIER

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Le monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Les sports.....	B 6
Culture.....	B 7	Météo.....	B 5
Économie.....	B 1	Mots croisés..	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



DU 26 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE,
SUIVEZ LE DÉROULEMENT DU SOMMET DE LA TERRE DANS LE DEVOIR.

- De Johannesburg, Louis-Gilles Francoeur rend compte des délibérations
- Sur le site ledevoir.com, un dossier complet Sommet de la Terre www.ledevoir.com/dossiers/244/
- Samedi prochain, un cahier spécial inséré dans *Le Devoir*

LES ACTUALITÉS

Gérald Tremblay rend hommage à Abe Limonchik

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Abe Limonchik était un marathonnier, tant par ses talents athlétiques que par ses capacités intellectuelles, a indiqué hier le maire Gérald Tremblay en rendant hommage au président-fondateur de l'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal, décédé mardi des suites d'un cancer.

«C'est dans les moments difficiles que l'on reconnaît la force de caractère et la valeur d'une personne», a rappelé le maire en évoquant le leadership dont a fait preuve l'ancien président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) pour permettre au parti de traverser les crises et son courage dans son combat contre le cancer au cours des quatre dernières années.

Conseiller municipal du district de Côte-des-Neiges entre 1982 et 1994, chimiste et chercheur, Abe Limonchik a été présenté par le maire comme un fervent défenseur de la démocratie participative, un concept qui a transformé la politique municipale montréalaise.

Helen Fotopolos, de l'équipe du maire et ex-membre du RCM, a bien connu M. Limonchik. «À partir de 1978, alors que j'étais une jeune candidate arrivée sur la scène politique, Abe a été mon mentor, un enseignant. Il est ensuite devenu un ami et "uncle Abe" pour ma fille et mes nièces.»

«C'était un homme de science et il a appliqué sa formation en politique pour nous guider, pour nous alimenter», relate-t-elle, car M. Limonchik était adepte de statistiques et l'artisan de nombreuses études pour le compte du parti.

Homme de cœur et de passion, il pouvait aussi être explosif à l'occasion. Mme Fotopolos se souvient des nombreuses discussions qu'elle a eues avec lui au téléphone. Il lui arrivait parfois de raccrocher la ligne au nez de son interlocutrice, mais quinze minutes plus tard il rappelait pour prendre des nouvelles de sa famille comme si rien ne s'était passé. «Il était incorrigible.»

Des funérailles privées auront lieu demain, mais la population sera invitée à lui rendre hommage lors d'une cérémonie commémorative prévue pour le mois de septembre au Centre communautaire Côte-des-Neiges.

Il est trop tôt pour dire si l'administration de Gérald Tremblay honorerait la mémoire de l'ancien conseiller municipal de Côte-des-Neiges en désignant une rue ou un lieu à son nom. «On veut prendre un peu de recul car c'est une décision importante. C'est un moment difficile pour nous», a expliqué le maire.

miniman



BOUTIQUE

Enfants Deslongchamps

1007, RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

Simard veut s'assurer du respect des priorités établies

Le MEQ ne sait pas toujours comment est dépensé son argent

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

La reddition de comptes, que le ministre de l'Éducation doit inclure dans un projet de loi sous peu, permettra au gouvernement de savoir avec exactitude à quelles fins sont dépensées les sommes qu'il distribue aux écoles, ce dont il n'est pas toujours au courant actuellement.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le ministère de l'Éducation (MEQ) distribue ses enveloppes budgétaires aux commissions scolaires en fixant ses priorités et ce pour quoi elles devraient en disposer; mais suivant des principes d'autonomie, ces mêmes commissions scolaires peuvent «transférer» les budgets où elles le veulent, en fonction de priorités qu'elles jugent davantage essentielles.

«Dans certains secteurs, les parents et les enseignants ont le sentiment que l'argent ne va pas toujours là où on a mis les priorités», a expliqué hier au *Devoir* le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, lors de la traditionnelle rencontre éditoriale de la rentrée scolaire. [...] Les commissions scolaires sont maintenant toutes obligées de faire [la] reddition de comptes et nous allons nous assurer que l'argent que nous versons pour des fins spécifiques a été versé effectivement pour ça.»

Les enseignants, et notamment la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), s'interrogent en effet sur les services offerts réellement aux élèves en difficultés d'apprentissage, qui représentent le cinquième de la clientèle scolaire au Québec. «Le niveau des services offerts varie considérablement d'une commission scolaire à l'autre, et même d'un établissement scolaire à l'autre puisque les directions béné-

ficient d'une marge de manœuvre qui leur permet d'affecter à d'autres fins une partie des sommes reçues à cet effet», notait cette semaine par voie de communiqué la FSE, qui regroupe plus de 70 000 enseignants du primaire et du secondaire.

«J'ai déjà souligné à la Fédération des commissions scolaires du Québec que je serais très sensible à cet aspect des choses», note le ministre de l'Éducation. À la FCSQ, on est tout à fait conscient de cette nouvelle donne qu'est la reddition de comptes, à laquelle on souscrit. «Depuis un certain temps, la tendance est aux enveloppes globales plutôt qu'aux enveloppes dédiées, mais dans le respect des besoins locaux», explique Bernard Tremblay, directeur des relations de travail à la FCSQ. «Mais en même temps, il est bien clair et normal que le ministre veuille faire une gestion de plus en plus axée sur les résultats.»

Outre la reddition de comptes et les plans de réussite, le ministre Sylvain Simard a lancé sa première rentrée scolaire sous le thème de la qualité, et plus particulièrement au secondaire. «Le secondaire est plus que perfectible», affirme M. Simard, qui estime que la popularité du privé à Montréal et Québec représente un «vote de non-confiance» à l'égard de l'école publique québécoise.

L'encadrement, que les parents réclament à grands cris et retrouvent justement dans le réseau privé, constitue une des obsessions du ministre actuel. Outre le tutorat et le tutorat, les deux clés du succès de la réforme au secondaire, il compte aussi utiliser à bon escient les heures additionnelles de présence à l'école obtenues en juin au terme d'ardues négociations avec les enseignants.

«Dans le tiers des écoles du Québec, les enseignants du secondaire n'étaient que 20 heures par semaine



Le ministre Sylvain Simard était à l'école Marguerite-Bourgeoys, dans le quartier Centre-Sud, à Montréal, hier, pour marquer la rentrée scolaire.

à l'école, et ils le seront tous au moins 32 heures. Je suis sûr que ces grands professionnels, quand ils verront la difficulté d'un élève, vont vouloir l'aider. C'est aux directions d'école d'avoir du leadership, c'est à nous de profiter de la situation actuelle.»

Pour faciliter ce contact avec les élèves, que le ministre souhaite ardemment même si la contrepartie négociée ne l'y oblige pas, M. Simard doit annoncer sous peu des sommes dévolues à la construction ou la rénovation de locaux. «Pour recevoir parents et élèves dans la discrétion», ajoute-t-il.

Afin de recentrer l'école secondaire sur une voie de qualité additionnelle — une priorité que le premier ministre et le conseil des ministres ont fait leur, ajoute M. Simard —, il propose aussi un colloque «à l'automne» sur la sécurité dans les écoles. «Il y a un problème de sécurité dans les écoles, qui touche une minorité, mais qui fait peur à une majorité. On ne doit pas avoir peur à l'école.»

Quant aux chutes de clientèle dans le réseau scolaire, le ministre évite de prononcer le mot fermeture d'école — «je ne veux

pas créer de panique inutile» —, mais il évoque les 400 écoles qui accueillent 100 élèves et moins, et qui «sont sur la ligne de front». «Il faut éviter de prendre des décisions de dernière minute face à la décroissance, et plutôt prévoir les moyens de peut-être concentrer une partie de l'enseignement dans une école, et une partie dans l'autre; il y a diverses formules à explorer.» La Commission de l'Éducation de même que le Sommet des régions doivent d'ailleurs examiner cette baisse démographique sous divers angles à l'automne.

Parizeau dénonce l'entente conclue avec les Innus

L'analyse méprisante d'un homme frustré

Louis Bernard réfute les arguments de l'ex-premier ministre

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Jacques Parizeau a lancé un lourd pavé dans la mare en dénonçant féroce, dans une analyse de 15 pages, l'entente de principe avec les Innus, une entente qui, soutient en substance l'ancien premier ministre, compromet l'avenir du Québec. Le négociateur pour le gouvernement de ce projet de traité, Louis Bernard, a réfuté, hier, un à un les principaux arguments de M. Parizeau, taxant son intervention de «malheureuse».

«Sous des allures techniques, le ton de cette analyse est souvent assez méprisant à l'égard des autochtones et l'on sent que M. Parizeau n'a jamais digéré le refus qu'a rencontré son Offre globale de 1994 et qu'il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté du Québec, qui, elle, reste toujours sa seule grille d'analyse», écrit Louis Bernard dans sa réplique que nous publions en page A 7.

Dans son analyse, Jacques Parizeau reprend certains arguments que le député démissionnaire du Bloc québécois, Ghislain Lebel, avait exposés au début du mois. M. Lebel avait accusé le gouvernement Landry d'avoir trahi les souverainistes en concluant cette entente de principe avec quatre des neuf nations Innus sur le territoire québécois. «Au-delà de la grossièreté du ton et des injures, l'affirmation [de M. Lebel] que le Québec bradait une bonne partie de son territoire touchait l'une des cordes les plus sensibles qui soient. Et l'idée que le Québec était sur le point d'accepter par la porte arrière la Constitution de 1982 était dérangeante», écrit l'ex-premier ministre.

Hier, le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, Rémy Trudel, a dit que «les questions soulevées par M. Parizeau sont légitimes. Elles doivent obtenir une réponse

claire, transparente, complète». Il a rappelé que le gouvernement soumettra l'entente conclue avec les Innus à une commission parlementaire à compter de cet automne. «Il faut faire beaucoup de pédagogie», a dit le ministre. Et cette explication pourra prendre «des semaines, des mois et plusieurs mois», a-t-il dit.

«Il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté»

Dans son analyse, M. Parizeau souligne que l'entente ratifie implicitement la loi constitutionnelle de 1982. Le projet de traité comprend trois parties — le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et les quatre communautés innues — alors que sa proposition de 1994 n'engageait pas Ottawa. Le traité sera permanent, «éternel», écrit M. Parizeau. Si le Québec accède à la souveraineté, Ottawa demeurera «opérationnel» dans les affaires autochtones au Québec.

Louis Bernard met en pièce cette dernière assertion, signalant qu'elle «dénote une méconnaissance des règles de la succession d'État en cas de sécession». Dans cette éventualité, le Québec prendra à sa charge les responsabilités du fédéral sur son territoire. Quant à la référence à la Constitution de 1982, elle est courante en droit et elle ne constitue aucunement une ratification implicite de ce texte. M. Parizeau vante les mérites

de la Convention de la Baie James dans laquelle les Cris ont abandonné leurs droits ancestraux. Or, partout au Canada, les autochtones refusent depuis de renoncer à ces droits. Dans l'entente, ces droits sont reconnus, signale M. Bernard, mais uniquement selon les effets et les modalités décrits dans le traité.

Quant au droit dont disposent les Innus sur certaines rivières à saumons, M. Bernard soutient que l'autorité du Québec sur leur exploitation ne sera pas modifiée et la protection de ces rivières, convenue avec les Innus, ne vise que certaines activités de villégiature et de foresterie.

En dépit de ses inexactitudes et de ses silences, «l'intervention de M. Parizeau a le mérite de lancer le débat dans la population», a convenu hier M. Bernard lors d'un entretien téléphonique. Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, a défendu, hier, l'entente avec les Innus, maintenant que le gouvernement avait accepté de tenir une commission parlementaire à son sujet, comme il l'avait réclamé. «C'est facile de laisser libre cours à tous les préjugés qui sont dans la société québécoise», a-t-il dit. «Dans l'intérêt du développement du Québec, nous devons nous entendre avec les populations autochtones», a dit M. Charest, qui estime que M. Parizeau fait preuve d'une «vision étroite» centrée sur des considérations strictement constitutionnelles.

EN BREF

Autoroute 25: Tremblay réserve ses commentaires

(Le Devoir) — Contrairement aux maires de la couronne nord qui se sont déclarés en faveur du prolongement de l'autoroute 25 et de la construction d'un pont, l'administration de Gérald Tremblay refuse de se prononcer sur le sujet. Elle a plutôt l'intention de laisser aux membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) le soin d'en discuter et d'intégrer sa décision dans l'énoncé de vision stratégique attendu pour le mois de décembre. «C'est sûr que notre marque de commerce a toujours été la promotion du transport en commun», a déclaré hier Claude Dauphin, responsable du dossier de transport au comité exécutif de la Ville, laissant entendre par ces paroles que plusieurs élus municipaux pourraient avoir de sérieuses réserves concernant le projet. Luis Miranda, président de l'arrondissement Anjou, s'est toutefois déjà prononcé en faveur du parachèvement de la 25. Deux camps pourraient donc s'affronter au sein de la CMM, qui est composée des 14 élus de la Ville de Montréal et de 14 représentants de la couronne nord et de la Rive-Sud.

Un chat de cinq millions!

(AP) — Un couple réclame cinq millions de dollars américains à la compagnie Air Canada qui a apparemment perdu leur chat lors d'un vol entre le Canada et la Californie. Andrew Wysotski et Lori Learmont, qui vivaient à Oshawa (Ontario), se sont rendus à San Francisco en août avec cinq chats, dont Fu, un tigre âgé de 15 ans. Selon les plaignants, Air Canada, ainsi que sa filiale en charge du fret et le personnel de l'aéroport international de San Francisco sont coupables de négligence, d'angoisse émotionnelle par négligence, de tromperie et de publicité mensongère. «C'est pas pour l'argent. C'est plus pour prêter attention au problème que pour l'argent», selon M. Wysotski. La plainte datée du 16 août précise que le couple a utilisé des cages en plastique avalisées par la compagnie aérienne pour y loger les félins avant le décollage à l'aéroport international Pearson de Toronto. À leur arrivée à San Francisco, la caisse de Fu avait un grand trou dans un coin, la porte était brisée et ouverte et le chat... envolé. Air Canada se refuse à tout commentaire.

Terrasses

Pour annoncer: Micheline Ruelland (514) 985-3322
mruelland@ledevoir.com

LA TERRASSE SUR LE TOIT

Menu ensoleillé.

• Ouverte 7 jours de 12h à 22h.

97, de la Commune Est.....(514)392-1649



Grand solde d'été

au Club 402-NOMME 50% et plus

Costumes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	reg. 950\$	Solde 399\$
Vestes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	reg. 695\$	Solde 299\$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	reg. 195\$	Solde 99\$
Pantalons importés d'Italie 100 % coton	reg. 150\$	Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e étage, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Charest abolirait
des ministères
et des OSBLNORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Pour réinventer le Québec, un éventuel gouvernement libéral abolira certains ministères, en fusionnera d'autres, et fera disparaître les organismes sans but lucratif, créés depuis cinq ans par le gouvernement du Parti québécois.

«Cela pourra vouloir dire l'abolition de certains ministères, la fusion d'autres, tout ce qui respecte la volonté d'offrir plus de services à la population», a déclaré hier le chef libéral, Jean Charest.

À l'issue d'une réunion de trois jours de ses députés et des candidats libéraux déjà choisis pour la prochaine élection, M. Charest a levé le voile sur la façon dont il entend «réinventer le Québec», selon les mots mêmes qu'il a choisis pour décrire son programme.

Le gouvernement du Parti québécois a créé une demi-douzaine d'organismes sans but lucratif (OSBL) depuis quatre ans. «Vous pouvez conclure que ces OSBL vont être renvoyés dans leur ministère, qu'ils n'existeront plus», a dit M. Charest.

Selon lui, ces organismes sont un moyen trouvé par le PQ pour contourner la transparence budgétaire. Le Vérificateur général du Québec a sévèrement critiqué la façon dont ces OSBL rendaient compte de l'utilisation des fonds publics qui leur sont confiés.

Ces OSBL ont été créés pour financer la recherche, aider la jeunesse, aider le développement de l'industrie papetière, construire et améliorer les routes du Québec, aider le développement des régions du Québec et favoriser le développement durable.

De 1998 à 2001, des fonds de 830 millions de dollars ont été consentis à ces OSBL.

«On veut faire en sorte qu'il y ait moins de structures, plus de services aux citoyens», a dit M. Charest.

Il a rappelé que 40 % des membres de la fonction publique vont prendre leur retraite d'ici 10 ans. «On a là une occasion unique de revoir ces structures, et de se concentrer sur les services aux citoyens», croit le chef libéral.

M. Charest a rappelé sa stratégie de remettre en question la Révolution tranquille. «Le moment est venu de faire un inventaire de nos réussites et de ce qui doit changer. La population du Québec est prête à ce qu'on entame ce débat.»

Le plan d'action libéral sera soumis aux délibérations du Conseil général que le PLQ tiendra à Montréal du 27 au 29 septembre.

Santé

Le réseau doit être
plus productif,
dit Legault

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le plan de relance de la santé que prépare le gouvernement québécois passera par des «gains de productivité», a averti hier le ministre de la Santé, François Legault.

«Le plan impliquera de nouvelles façons de faire au niveau de la gestion du réseau. Il y a encore des gains de productivité à faire», a déclaré M. Legault à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

Le gouvernement de Bernard Landry veut relancer le secteur de la santé, qui fait l'objet de beaucoup de critiques depuis cinq ans. Un quotidien montréalais rapportait hier que ce plan de relance impliquerait des crédits annuels supplémentaires de 1,5 milliard de dollars.

Le ministre Legault a toutefois refusé de préciser les montants qui seront impliqués dans ce plan.

«On en discute avec nos partenaires, mais je ne veux pas entrer dans les détails», a dit M. Legault. «On regarde toutefois l'aspect du financement, et l'impact du vieillissement de la population sur le coût des services.»

Une chose est sûre toutefois: le gouvernement veut garder un système de santé public, gratuit et accessible à toute la population, a expliqué le ministre de la Santé. M. Legault était avare de détails hier sur le contenu de son plan de relance, mais il veut néanmoins en annoncer le contenu dans quelques semaines.

D'autres départs au PQ

Le directeur de l'organisation et celui des communications
abandonnent leurs fonctionsKATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Pour la troisième fois en 18 mois, le Parti québécois fait face à des départs majeurs au sein de sa permanence alors que l'heure est à peaufiner la stratégie pré-électorale. Le directeur des communications, Pierre-Luc Paquette et le directeur de l'organisation, Eric Normandeau plient bagage, tous deux pour effectuer «un retour vers la famille».

MM. Paquette et Normandeau ont prévenu les dirigeants péquistes de leur départ dès juin, au lendemain de la dernière série d'élections partielles dévastatrices pour le PQ. Au Parti québécois, on assure qu'il ne faut voir aucun lien de cause à effet sinon que les deux hommes ont dû investir énormément de temps et d'énergie dans les batailles électorales qui se sont succédées (12 depuis le printemps 2001).

D'aucuns pourraient croire qu'au moment où le Parti québécois pique du nez dans les intentions de vote, ce changement de garde risque d'accroître la difficulté de remonter la pente. Le PQ tente de redémarrer la machine depuis l'arrivée à la pré-

sidence de Bernard Landry.

Avec le départ de Lucien Bouchard, les trois principaux dirigeants avaient démissionné: le directeur général, son adjointe et le directeur de l'organisation depuis 14 ans. Raymond Bréard avait alors pris la relève mais son règne fut de courte durée. Au printemps dernier, M. Bréard démissionnait dans la controverse, laissant le PQ décapité.

Le directeur général du PQ, Martin Dubé, en poste depuis ce bras-camarade, estime qu'aujourd'hui les départs de MM. Paquette et Normandeau ne créent pas de remous. «Ça ne crée aucune instabilité. Ça se fait dans l'harmonie», a affirmé au Devoir M. Dubé.

De fait, ces départs se font sans précipitation. Les successeurs de MM. Paquette et Normandeau sont déjà en place, question d'assurer une transition sans heurts.

Le directeur de l'organisation laissera ses fonctions à la fin de la semaine. Quant à M. Paquette, il quittera dans les semaines suivant le conseil national, prévu les 7 et 8 septembre prochains.

C'est Luc Trotter qui prendra la relève de ce dernier. M. Trotter a déjà travaillé au service des com-

munications du PQ en 1994. Il a également participé aux campagnes électorales du Bloc québécois de 1997 et 2000. Militant souverainiste de longue date, il a été candidat péquiste dans Châteauguay en 1989.

Pour ce qui est de la responsabilité de l'organisation, elle échoit à Simon Bissonnette qui était jusqu'à l'adjoint de M. Paquette. Il n'en est toutefois pas à ses premières armes en organisation, précise Martin Dubé. M. Bissonnette travaille à la permanence du PQ depuis 1995.

Un automne chaud attend les nouveaux venus. «On va mettre en place un calendrier d'automne assez occupé. On se met en mode pré-électorale. Et on aura des événements pour s'occuper jusqu'à Noël», a indiqué M. Dubé.

Pierre-Luc Paquette avait fait son entrée en 1992 au Parti québécois dans la foulée du référendum national de Charlottetown. Il assumait la direction des communications depuis l'automne 2000. Quant à Eric Normandeau, il était en poste depuis un peu plus d'un an. Depuis 1997, il était l'adjoint parlementaire de l'ex-député du Bloc québécois, Daniel Turp. Auparavant, il était membre des Intellectuels pour la souveraineté.

Jardins collectifs

Une salade mariant solidarité,
écologie et plaisir de jardinerMille personnes favorisées profiteront de l'abondante récolte
réalisée dans le quartier Notre-Dame-de-GrâceFABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Luxuriant. La fête des récoltes devrait cette année faire beaucoup d'heureux dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (NDG) où tomates, poivrons, livèche, bettes à carde, basilic grec et autres melons de Montréal risquent dans les prochaines semaines de meubler le quotidien alimentaire de bien des familles. Pour cause. La «cuvée 2002» du réseau de jardins collectifs, orchestré depuis six ans par l'organisme Eco-Initiatives, a dépassé toutes les prévisions. Avec un constat nourrissant: les 150 jardiniers qui ont mis la main à la bêche vont pouvoir jouir du fruit — et du légume — de leur labeur mais aussi en faire profiter 1000 personnes défavorisées du quartier à qui le surplus est destiné.

La terre de Montréal a livré la marchandise. Une marchandise variée, regorgeant de saveurs et de couleurs et biologique de surcroît, assure Eco-Initiatives. Au milieu des plants de tomates du Jardin Cantaloup, situé au cœur du parc du YMCA de l'avenue Hampton — l'un des 18 du réseau —, Martha Stiegman en est très fière. «La saison du jardinage a commencé en retard cette année, explique-t-elle. Mais on a quand même réussi à atteindre notre objectif.»

Et pas le moindre: amener les urbains de Montréal à renouer avec la terre, sans herbicides ni pesticides, mais aussi faire profiter de la récolte l'ensemble des habitants du coin dans le besoin. «Cette année, nous devrions sortir de nos jardins près de deux tonnes de légumes biologiques, poursuit l'activiste en herbe, dont un tiers va être distribué gratuitement...», au restaurant communautaire Chez mes amis de la rue Sherbrooke, ou encore au dépôt alimentaire de NDG où Eco-Initiatives a installé un point de distribution et d'information.

Car si les légumes sont bio — le seul pesticide utilisé se résume à une mixture à base de savon à vaisselle, d'ail, de piment fort et d'huile —, ils sont également loin d'être communs. Biodiversité oblige. Et les conseils d'utilisation et de cuisson sont par conséquent nécessaires pour inspirer les cuisiniers amenés à composer avec des aubergines turques oranges, six variétés de tomates provenant des quatre coins du globe, de la livèche, des bettes à car-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les jardiniers urbains partageront le fruit de leurs récoltes avec leurs concitoyens moins fortunés.

de, des piments forts de Nairobi ou encore du basilic iranien ou grec. «Trente variétés de légumes au total que nous choisissons en groupe au début de la saison», précise Mme Stiegman.

Parti de NDG, le concept est en train de se propager comme des plants de fraises au soleil à tra-

vers l'île de Montréal. À preuve: le Plateau-Mont-Royal, Pointe-Saint-Charles et même Côte-des-Neiges possèdent désormais leurs jardins collectifs, de moindre envergure, certes, mais tous voués à la même culture: celle de l'épanouissement des urbains par le jardinage.

Bonne rentrée!

C'est de nouveau la rentrée dans les écoles du Québec.

Cette journée marque pour certains élèves les premiers pas à l'école, pour d'autres une étape de plus dans leur cheminement scolaire. Une occasion de se rappeler que la réussite scolaire des jeunes, c'est l'affaire de toutes et de tous. Elle nécessite en premier lieu l'engagement des élèves, qui peuvent compter sur l'appui des parents, des professeurs et de tout le personnel des établissements scolaires.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire.

Je réussis. Tu réussis. Nous réussissons.

Éducation
Québec

• LES ACTUALITÉS •

Un emploi incompatible avec le mariage

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Une femme qui avait entrepris des démarches dans le but de se marier dans une église catholique de l'Alberta vient d'apprendre qu'elle ne pourra plus le faire parce qu'elle travaille dans une clinique de planification des naissances.

Celina Ling, âgée de 24 ans, est coordonnatrice des bénévoles pour l'organisme Planned Parenthood de la région de Medicine Hat, en Alberta.

Cet organisme se définit comme pro-choix et offre de l'information sur la contraception, les maladies transmises sexuellement et les différentes options qui s'offrent à celles qui vivent une grossesse non désirée, dont l'avortement.

Mme Ling et son fiancé affirment que l'église St. Patrick a annulé leur cérémonie de mariage 29 jours avant la date prévue, et ce juste après que Mme Ling eut été citée dans un journal local comme travaillant pour l'organisme Planned Parenthood.

Mme Ling a manifesté son désarroi. «Je suis baptisée. J'ai fréquenté l'école catholique. Je pense qu'ils refusent mon mariage juste parce que je ne suis pas d'accord avec eux. Je ne suis pas pro-avortement, je suis pro-choix.»

Le prêtre concerné n'a pu être joint pour donner sa version des faits. Le père David Meadows, pasteur de la paroisse Sainte-Famille de Medicine Hat, s'est dit étonné de toute cette histoire. «Cette situation est plutôt inhabituelle», admet-il, avant d'ajouter que si le prêtre de la paroisse concernée avait été informé dès le départ de l'emploi de Mme Ling, il ne se serait vraisemblablement pas engagé à bénir son union.

Frances Kissling, présidente de l'organisme Catholiques pour le libre choix, a déploré l'attitude de l'église dans cette affaire. «Si ce prêtre refuse les sacrements à tous les catholiques qui ont quoi que ce soit à voir avec le planning des naissances, sa paroisse va être déserte», a-t-elle lancé.

«Il y a probablement plus de gens qui ont une meilleure opinion de Planned Parenthood que de l'Église catholique, ces temps-ci, surtout depuis les révélations au sujet des scandales sexuels» impliquant des prêtres aux États-Unis, a fait valoir Mme Kissling.

Fontaine urbaine



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«QU'EST-CE-QU'ON FAIT des tuyaux?», se lamentait déjà Sacha Distel dans les années 1960. Trente ans plus tard, ses paroles résonnent encore aux oreilles des Montréalais, témoins depuis le début de l'été de spectaculaires geysers urbains. Après Hochelaga-Maisonneuve, il y a deux semaines, l'arrondissement Sud-Ouest a été généreusement arrosé à son tour, hier, à la suite du percement accidentel d'une conduite d'aqueduc de 48 pouces. L'incident n'a toutefois provoqué ni inondation ni interruption de service. Selon la Ville de Montréal, la pièce abîmée sera remplacée dès aujourd'hui et la réparation de la chaussée devrait être complétée au plus tard demain.

Entreprises et ONG s'affrontent

EMMANUEL DUPARCQ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Johannesburg — Condamnées à s'entendre pour favoriser un développement à la fois économique, social et écologique, les organisations non gouvernementales (ONG) militantes et les entreprises présentes au Sommet de la Terre ne cessent d'y croiser le fer sur le thème de la responsabilité des entreprises.

«À entendre certaines déclarations, je me demande si l'objectif de ce sommet n'est pas de jeter des briques sur les autres, au lieu de se mettre à travailler ensemble», a ainsi glissé Mark Moody-Stuart, président du BASD, mouvement international des entreprises en faveur du développement durable.

M. Moody-Stuart faisait référence aux propos tenus quelques minutes plus tôt par les représentants des coordinations d'ONG, qui dénoncent le refus par les grandes entreprises de tout règlement international contraignant sur la responsabilité sociale et environnementale des sociétés.

«Encouragées par les États-Unis et d'autres pays du Nord, les multinationales, qui veulent continuer à s'installer partout sans aucune règle, sont en train de détourner le Sommet de la Terre à leur profit», avait affirmé Michael Strauss, coordinateur média de la coalition des ONG présentes à Johannesburg.

Cette polémique sur la responsabilité obligatoire des entreprises domine le débat sur les partenariats public-privé. Mis en avant par l'ONU pour favoriser l'investissement dans les pays les plus démunis, ces partenariats sont ouverts à tous les acteurs: gouvernements, institutions internationales, entreprises, collectivités locales, ONG, etc.

Le BASD plaide pour une participation volontaire des entreprises aux principes du développement durable (à la fois économique, social et écologique), comme cela est le cas dans le cadre du Global Compact, un ensemble de critères de respect des normes sociales et environnementales défini par l'ONU et auquel les entreprises peuvent adhérer.

«Le Global Compact, c'est juste un buffet autour duquel les entreprises se retrouvent pour entretenir leurs relations. Mais il n'y a aucune transparence et aucune contrainte», répond Michael Dorsey, directeur de l'ONG américaine Sierra Club, qui réclame «un cadre légal international contraignant pour les entreprises, prévoyant des sanctions en cas de violation des critères définis auparavant».

«Le commerce, c'est le commerce, et l'on ne peut pas imposer des règles internationales à des entreprises qui travaillent au niveau national ou local», répond le BASD.

«C'est malhonnête de faire une séparation entre le national et l'international. Au Nigeria, des rapports ont démontré la complicité de Shell avec le gouvernement pour faire assassiner le militant Ken Saro-Wiwa, qui dénonçait la corruption et l'exploitation du pays par les compagnies pétrolières. Or cette complicité remonte jusqu'aux Pays-Bas, où se trouve le siège de la Royal Dutch Shell», accuse M. Dorsey.

EN BREF

Gorbatchev annule son voyage

(AFP) — Mikhaïl Gorbatchev, qui devait se rendre à La Réunion avant de participer au Sommet de la Terre à Johannesburg, a annulé ces deux déplacements pour «raisons de santé», a annoncé hier Paul Vergès, président du conseil régional de La Réunion, territoire français d'outre-mer. Dans une lettre adressée mardi de Moscou à M. Vergès, l'ex-président soviétique indique qu'il est «actuellement en traitement à Moscou et, sur ordre médical, dans l'impossibilité de [se] déplacer à l'étranger». M. Gorbatchev, qui est président de l'organisation non gouvernementale (ONG) de défense de l'environnement Croix verte internationale, devait séjourner vendredi et samedi à La Réunion avant de se rendre à Johannesburg.

L'électricité, connaît pas! 1,6 milliard de personnes sont privées d'une forme d'énergie moderne

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR

Johannesburg — Si 80 % des 1,6 milliard de personnes — le quart de la population mondiale — qui n'ont pas accès à un service minimal d'électricité dans le monde vivent dans un milieu rural, c'est dans les villes que va se poser d'ici 30 ans l'essentiel des problèmes d'alimentation en électricité.

C'est ce que révèle un rapport publié hier au Sommet de Johannesburg par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui justifie ces prévisions renversantes par le fait que 95 % de l'augmentation de la population mondiale se concentrera dans les villes. Une autre étude rendue publique avant-hier à Johannesburg indiquait que le taux de migration vers les villes atteint présentement un million de personnes par jour et que ce taux est appelé à augmenter.

Sans d'énormes investissements que gouvernements et entreprises devront effectuer d'ici 30 ans pour satisfaire ce titanique besoin d'énergie — et en particulier d'électricité —, il devrait y avoir encore à cette époque 1,4 milliard de personnes privées d'une forme d'énergie moderne, personnes qu'on retrouvera principalement dans les bidonvilles.

Pour le directeur général de l'AIE, Robert Priddle, il faudra investir dans les seuls pays de l'OCDE la fabuleuse somme de 2 trilliards de dollars pour y installer les 1900 gigawatts nécessaires aux besoins des populations de l'an 2020. Et, dit-il, il ne faut pas s'illusionner: 57 % de l'augmentation prévisible de cette demande nouvelle sera satisfaite par les énergies fossiles, présentement au banc des accusés devant l'opinion internationale parce qu'elles intensifient le réchauffement du climat. Les émissions de CO₂ sur la planète, qui se situaient à 16 milliards de tonnes en 1971, sont passées à 27 milliards de tonnes en 1999 et elles devraient atteindre 37 milliards de tonnes en 2020 si aucun virage majeur n'est effectué.

Ces questions soulèvent ici, à Johannesburg, un solide débat sur le meilleur moyen de satisfaire cette demande. L'AIE propose un recours massif aux in-

vestissements privés parce que, selon Robert Priddle, les gouvernements des pays en voie de développement n'ont pas les moyens, l'expertise et la qualité de gouvernance pour mettre en place des projets de cette envergure.

Mais du côté des ONG de la «société civile», donner le contrôle du développement énergétique au secteur privé a trois conséquences: les prix seront plus élevés, les investissements ne s'effectuent pas en fonction des besoins à long terme et l'énergie ne sera disponible qu'aux personnes capables de se l'offrir, ce qui laisse les plus démunis sans solution. Comme pour démontrer la véracité de cette vision, la plus grosse manifestation que connaîtra l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid, une manifestation prévue pour samedi, se veut la réponse de la ville noire de Soweto et d'autres villes voisines de Johannesburg, où la privatisation des services d'eau et d'aqueduc s'est soldée par des coupures massives de service pour défaut de paiement, ce que plusieurs appellent ici le nouvel apartheid économique...

Mais à court terme, les pays en voie de développement doivent entreprendre une énorme conversion énergétique. Présentement, 2,4 milliards d'humains dépendent de la biomasse forestière pour la cuisson et le chauffage. Leur nombre devrait atteindre 2,6 milliards en 2030. Non seulement l'absence de service d'électricité crée-t-elle une pauvreté endémique en privant ces populations de moyens technologiques élémentaires — perceuse, tour à bois, caisse enregistreuse et téléphone fonctionnent à l'électricité! — mais elle a des effets néfastes sur les forêts qu'on rase au point qu'elles ne peuvent repousser. L'AIE préconise l'utilisation de pétrole liquide et de kérosène pour la cuisson et le chauffage en tant que mesure transitoire et, à moyen terme, des solutions comme l'éolien et le photovoltaïque, qui n'exigent pas de réseau. Cela, explique Robert Priddle, donnerait plus de temps aux femmes et aux enfants pour s'éduquer et vaquer à des tâches plus rentables. Actuellement, de deux à sept heures par famille sont nécessaires

chaque jour pour réunir le combustible quotidien, une tâche dévolue à 70 % aux femmes, avec celle d'aller quérir de l'eau.

Mais les femmes et les enfants subissent aussi d'autres effets de cette utilisation massive de la plus vieille énergie du monde. L'Organisation mondiale de la santé a calculé que 2,5 millions de femmes et d'enfants meurent chaque année de problèmes respiratoires causés par les fumées toxiques dégagées par la combustion du bois. Passer à la cuisson au kérosène réduirait de six fois ce taux de mortalité, précise le rapport.

Quand on demande à Robert Priddle qu'est-ce qui est le plus important: permettre d'accéder à une forme d'énergie moderne à la moitié des 1,6 milliard de personnes qui en sont privées ou développer dans leurs régions des équipements fonctionnant à partir d'énergies renouvelables ou nouvelles (photovoltaïque, solaire, éolienne et géothermique), il répond sans hésiter: leur donner un accès rapidement. A son avis, il appartient aux pays développés, qui ont jusqu'ici le plus profité des énergies fossiles, de réduire les émissions atmosphériques. Les États-Unis, par exemple, ont émis avec 5 % de la population mondiale plus de 33 % des émissions cumulatives de gaz à effet de serre depuis 150 ans.

Mais la part des énergies renouvelables, qu'on définit comme la somme des énergies nouvelles plus l'hydroélectricité, est néanmoins appelée à augmenter énormément au cours des prochaines décennies. En fait, peu de secteurs, à part Internet ou la téléphonie cellulaire, sont appelés à connaître un essor aussi important. Et pour cause: la bioénergie devrait d'ici 20 ans réduire ses coûts de 10 à 15 %, selon le rapport de l'AIE, l'éolien jusqu'à 25 %, le photovoltaïque de 30 à 50 % et le solaire thermique, d'environ 30%.

L'AIE a identifié huit domaines où doit se concentrer l'action pour assurer aux humains des sources d'énergie durables: adopter des politiques de sécurité énergétiques en misant notamment sur la diversification des sources, améliorer leur efficacité énergétique, faire une part plus grande aux énergies renouvelables, améliorer les conditions du marché énergétique, miser sur la technologie et la recherche, tenir compte des facteurs sociaux et environnementaux, accroître l'accès aux énergies et renverser la vapeur en matière de transports au profit de systèmes plus compatibles avec le développement durable.

Gaz à effet de serre

La prochaine ère glaciaire est compromise Deux scientifiques belges évoquent même la disparition des calottes polaires

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Selon deux chercheurs belges, les émissions de gaz à effet de serre découlant de l'activité humaine pourraient compromettre la prochaine période glaciaire et condamner notre planète à se réchauffer ad vitam aeternam.

L'étude des climats anciens, la paléoclimatologie, nous a appris que la Terre a connu au cours de son histoire de longues périodes de glaciation entrecoupées de moments de réchauffement. Compte tenu de ces cycles passés, les climatologues ont ainsi prédit il y a quelques décennies qu'une prochaine glaciation pointait à l'horizon. Puisque les deux dernières périodes interglaciaires, pendant lesquelles le mercure s'est élevé significativement, avaient duré autour de 10 000 ans et que l'époque — chaude — dans laquelle nous vivons, dénommée Holocène, a débuté justement il y a plus de 10 000 ans, on a cru qu'une vague de refroidissement approchait.

Nous savons maintenant que certaines caractéristiques de l'orbite terrestre ne sont toutefois pas réunies pour favoriser un tel revirement du climat. En

effet, la forme de la trajectoire que la Terre parcourt autour du Soleil — qui passe très graduellement d'une configuration circulaire à elliptique — et l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre, notamment, ne sont pas similaires à ce qu'elles étaient au déclin du précédent intervalle interglaciaire, appelé l'Éémien, survenu il y a environ 125 000 ans. En raison de ces différences, les scientifiques prévoient désormais que la présente période interglaciaire s'étendra globalement pendant 70 000 ans.

Effet de serre

Mais cette prédiction est sans compter sur une nouvelle donne, l'accroissement spectaculaire des concentrations de gaz carbonique dans l'atmosphère, prévient André Berger et Marie-France Loutre de l'Université catholique de Louvain dans la dernière édition de la revue *Science*. Celles-ci sont déjà 33 % plus élevées qu'elles ne l'étaient durant les périodes interglaciaires précédentes. Et elles devraient plus que doubler au cours des deux prochains siècles.

Certains modèles climatiques qui prennent en considération ce nouveau facteur, largement amplifié

par l'espèce humaine, repousse le retour des conditions glaciaires à 100 000 ans, voire pire... Les chercheurs belges imaginent même que si les calottes du Groenland et de l'Antarctique fondent complètement, notre planète pourrait ne plus jamais connaître d'ère glaciaire.

En effet, comme toutes surfaces blanches, les calottes glaciaires réfléchissent fortement l'énergie solaire, explique Anne De Vernal, professeure au département des Sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM. Or, si ces neiges disparaissent, les sombres étendues d'eau qui apparaîtront auront une capacité réfléchissante très faible. «Il y aura donc moins d'énergie solaire qui sera réfléchi, et plus d'énergie absorbée. On modifie ainsi le bilan énergétique de la Terre, et on augmente la température à sa surface.»

Les glaces des pôles Sud et Nord peuvent-elles vraiment disparaître? C'est une possibilité qui n'est absolument pas farfelue, affirme Lawrence Mysak, professeur au département des Sciences océaniques et de l'atmosphère de l'Université McGill, et Anne De Vernal de l'UQAM. Mais cela ne demeure qu'une probabilité parmi d'autres...

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Téhéran nie abriter des chefs d'al-Qaïda

Téhéran — L'Iran a démenti hier des informations publiées par le *Washington Post* selon lesquelles deux responsables des réseaux islamistes al-Qaïda se seraient réfugiés sur son sol parmi des dizaines de militants. Selon le *Post*, qui cite des sources proches des services de renseignement de plusieurs pays arabes non identifiés, Saïf Adel, un Égyptien figurant sur la liste des personnes les plus recherchées du FBI, et Mahfouz Ould Oualid, dont le Pentagone avait annoncé la mort en Afghanistan en janvier, seraient en train de fomenter de nouvelles attaques. «C'est devenu une mauvaise habitude pour certains milieux américains de lancer contre l'Iran des accusations à répétition sans aucun fondement», a déclaré Hamid Reza Asefi, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Téhéran. «Ces membres d'al-Qaïda ne se trouvent pas en Iran.» Le porte-parole iranien a ajouté: «La politique de l'Iran n'est pas de donner asile à des membres d'al-Qaïda.»

Haro sur les corrompus

Berlin (AFP) — Malgré les promesses de nombreux responsables politiques, la corruption continue de gangner les pays pauvres, mais aussi des pays riches, selon l'indice de perception 2002 (IPC) publié hier à Berlin par l'organisation non gouvernementale Transparency International. Sur un total de 102 pays, 70 d'entre eux obtiennent moins de cinq points sur un score maximum de 10 dans l'indice, qui reflète la perception par la classe des affaires et des analystes du degré de corruption au sein des services publics et de la classe politique. Selon le classement 2002, le pays perçu comme étant le plus corrompu est comme l'an passé le Bangladesh avec 1,2 point, suivi du Nigeria avec 1,6, du Paraguay, de Madagascar et de l'Angola avec 1,7. À l'inverse, certains pays parmi les plus riches du monde comme la Finlande, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, l'Islande et Singapour atteignent un score de neuf ou plus, indiquant un très bas niveau de corruption. Ils figureraient déjà dans cet ordre l'an passé.

Meurtre d'un savant nucléaire russe

Moscou — Le cadavre d'un chercheur nucléaire russe, porté disparu depuis une semaine, a été découvert dans la banlieue de Krasnoïarsk (Sibérie), a déclaré hier une source judiciaire à l'agence Interfax. Les enquêteurs estiment que le scientifique, Sergueï Bakhalov, 47 ans, a été victime d'un meurtre commandité, lié à ses activités commerciales, a rapporté l'agence, sans donner de précisions sur la nature de ces activités. Sergueï Bakhalov avait disparu le 18 août après être sorti pour rencontrer un inconnu. Sa famille n'a alerté la police que jeudi dernier, expliquant qu'elle n'arrivait pas à croire à un enlèvement. Le scientifique enseignait à l'université de Krasnoïarsk et dirigeait l'Institut de recherche Kristall, élaborant pour le ministère de l'Énergie atomique des technologies de retraitement des déchets nucléaires. Certaines de ces technologies sont classées «secrètes».

Appel au boycottage d'élections au Cachemire

Srinagar (AFP) — Le principal groupe rebelle musulman cachemir, le Hizbul Mujahidin, a appelé hier la population du Cachemire indien à boycotter les élections régionales à venir, conseillé aux candidats de se raviser et averti que toute «trahison» serait impardonnable. «Le groupe appelle les fonctionnaires et les transporteurs à rester en dehors des élections et à n'accorder aucune sorte de coopération à l'administration indienne», a dit le commandant en chef du Hizbul, Saïf-ul-Islam, dans un communiqué. Les employés du gouvernement local avaient participé à l'organisation du vote et au décompte des scrutins, lors d'élections passées, nationales ou parlementaires, en 1996, 1998 et 1999, sur ordre du gouvernement, et les forces de sécurité avaient loué des véhicules locaux. Le commandant du Hizbul a averti qu'une participation «de quelque sorte que ce soit, par qui que ce soit» lors des prochaines élections serait considérée comme une «trahison envers le martyr de 90 000 Cachemiris». Les élections dans ce territoire à majorité musulmane en proie à une insurrection séparatiste doivent se dérouler entre le 16 septembre et le 8 octobre.

Après Mathusalem, Le Pen

Anancy, Haute-Savoie (Reuters) — Les cadres et les militants du Front national, réunis à Anancy pour leur université d'été, ont réservé hier un accueil triomphal à leur président Jean-Marie Le Pen, qui refuse pour l'instant tout débat sur sa succession et n'écarte pas une nouvelle candidature à la présidentielle de 2007. Le président-fondateur du parti d'extrême droite, âgé de 74 ans, s'est joint hier aux quelque 300 participants aux débats, qui se tiennent jusqu'à demain, sous protection policière, dans un grand hôtel d'Anancy. Jean-Marie Le Pen a affirmé à la presse qu'il n'excluait pas de repartir à la bataille électorale. Prié de dire s'il envisageait une nouvelle campagne présidentielle dans cinq ans, après celles de 1974, 1988, 1995 et 2002, il est parti d'un éclat de rire avant de répondre: «Pourquoi pas dans cinq ans, ou dans quinze? Mathusalem est mort, je crois, à 900 ans.»

Le lapin, le magicien et la méchante sorcière

Newcastle (AFP) — La municipalité de Newcastle (nord de l'Angleterre) a à nouveau autorisé hier les magiciens à tirer un lapin de leur chapeau, considérant finalement que ce tour de magie n'était pas cruel pour les animaux. Le conseil municipal a reconnu que l'interdiction du tour de magie était «exagérée», et il «a présenté ses excuses aux magiciens qui ont pu être touchés» par cette mesure. Depuis deux ans les magiciens présentant leur spectacle dans des bibliothèques de la ville ont dû expliquer aux enfants déçus la raison de l'absence de ce tour. La municipalité de Newcastle a interdit depuis 1988 les spectacles d'animaux dans les cirques, mais son administration a «mal interprété» cette mesure en l'étendant aux prestidigitateurs, a-t-elle reconnu. Depuis l'interdiction, Martin Duffy, connu sous le nom de Martin le Magicien, avait pris l'habitude d'attribuer l'absence du tour attendu par les enfants à la turpitude d'une «méchante sorcière».

Objectif Irak

Washington se heurte aux réticences de ses alliés

REUTERS

Paris — En dépit de la multiplication dans le monde des mises en garde contre une intervention militaire en Irak, le secrétaire d'État américain adjoint Richard Armitage, en visite à Tokyo, s'est dit convaincu hier que Washington réussirait à convaincre ses alliés.

Le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan a quant à lui estimé que le dialogue n'était pas totalement coupé mais qu'il est «bloqué par la pression» des États-Unis qui ne veulent pas la paix.

Ramadan, en visite à Damas dans le cadre d'une tournée visant à recueillir l'appui des pays arabes, a dit à Reuters que l'Irak prenait la menace au sérieux mais était convaincu «que la bonne façon de résoudre tout problème est le dialogue». Il a néanmoins souligné que, si son pays est prêt à discuter, il n'est pas disposé à céder aux exigences américaines.

Armitage s'est quant à lui déclaré persuadé que les voisins de l'Irak finiraient par prendre conscience que l'Irak constitue une menace. «Nous sommes d'avis que l'Irak, si on reste les bras croisés, constitue une menace pour ses voisins et une menace pour nous-mêmes», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Tokyo.

Dans le monde, ces derniers jours, plusieurs pays, tels la Chine, l'Inde ou encore l'Iran, ont néanmoins affirmé ou réitéré leur opposition à une intervention armée en Irak. «Recourir à la force ou à des menaces de recours à la force ne contribue pas au règlement de la question irakienne et accroîtra l'instabilité régionale et les tensions», a affirmé le ministre chinois des Affaires étrangères, Tang Jiaxuan, à son homologue irakien, Najî Sabri, en visite à Pékin.

Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine a fait savoir qu'elle voulait l'application par Bagdad des résolutions de l'ONU prévoyant la visite d'inspecteurs en désarmement, et elle a assuré qu'elle jouerait un «rôle positif» pour tenter de désamorcer les tensions.

La Chine est avant tout soucieuse de voir les pays agir dans un cadre international plutôt qu'unilatéralement, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

L'Inde, membre fondateur du Mouvement des pays non alignés, a elle aussi exprimé sa ferme opposition à une intervention militaire contre l'Irak. «Nous disons très clairement qu'il ne doit y avoir aucune intervention armée contre aucun pays, en particulier avec le but avoué de changer un régime», a déclaré cette semaine à des journalistes le ministre indien des Affaires extérieures, Yashwanth Sinha.

Prudence japonaise

À Tokyo, un conseil consultatif du gouvernement, interrogé sur un éventuel appui à une attaque américaine contre l'Irak, a exhorté le pays à la prudence. Critiqué pour son inaction pendant la guerre du Golfe, le Japon est un allié des États-Unis, mais il a les mains liées par une Constitution pacifiste et il s'inquiète pour ses approvisionnements en pétrole en cas de conflit.

Taku Yamasaki, secrétaire général du Parti libéral démocrate (PLD, au pouvoir), a affirmé qu'en tant qu'allié, le Japon se devait de prévenir les États-Unis des risques d'une intervention. «Si les États-Unis attaquent seuls, cela entraînera une méfiance à leur égard dans le monde entier. En tant qu'alliés, nous devons nous y opposer», a-t-il fait valoir.

Dans un entretien à la BBC, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al Fayçal, a pour sa part estimé qu'il ne serait pas sage de la part de la communauté internationale de tenter de renverser Saddam Hussein et de mettre un autre dirigeant à sa place. Il a souligné que c'était aux Irakiens de décider du choix de leurs dirigeants et a noté que toute attaque aurait plutôt pour effet de resserrer les rangs de la population derrière le gouvernement actuel.

Le prince a éjugé la question de savoir si son pays autoriserait les États-Unis à se servir de ses bases mi-



REUTERS
Le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan

litaires pour une éventuelle opération en Irak. «Il y a une chance que la diplomatie réussisse», a-t-il répondu.

La Syrie, l'Iran et la Turquie, pays voisins de l'Irak sans pour autant toujours entretenir de bonnes relations avec lui, ont réitéré leur opposition à une intervention.

Le premier ministre syrien, Mohammed Mustafa Mero, a exhorté les Nations unies à renouer le dialogue avec l'Irak. «Les pays souhaitant la sécurité, la paix et la stabilité de cette région devraient remplir un rôle international efficace pour arrêter les tendances agressives [des États-Unis] qui veulent maintenir cette région dans un cycle de violence, d'agression, d'assujettissement et d'humiliation», a-t-il dit lors d'un banquet en l'honneur du vice-président irakien Ramadan.

Le président iranien Mohammad Khatami, dont le pays a été présenté par le président George W. Bush comme l'un des membres de «l'axe du mal», avec l'Irak et la Corée du Nord, a lancé une mise en garde contre l'attaque de tout pays, «y compris» de l'Iran.

À Ankara, le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a déclaré hier lors d'une conférence de presse que son pays, membre de l'OTAN, n'avait de cesse de faire savoir qu'il est opposé à toute intervention militaire contre l'Irak.

Et à Berlin, Edmund Stoiber, candidat conservateur à la chancellerie allemande, a fait volte-face en mettant en garde les États-Unis contre toute attaque déclenchée sans mandat des Nations unies.

Dans un débat télévisé, dimanche, avec son adversaire du SPD, Stoiber avait reproché au chancelier sortant Gerhard Schröder de se dissocier d'embellie d'une éventuelle opération militaire américaine en Irak. Il a expliqué hier que le récent discours du vice-président américain Dick Cheney prônant une attaque préventive de l'Irak l'avait fait changer d'avis.

Après la crue, des moustiques et de vieilles bombes

REUTERS

Berlin — Des nuages de moustiques et la réapparition d'armes datant de la Seconde Guerre mondiale perturbent le retour à une vie normale de l'Allemagne après les inondations historiques qu'a connues le pays en août.

La police d'Augsbourg, ville bavaroise située sur le Lech, un affluent du Danube, a découvert des munitions de gros calibre, des grenades, des fusils et des morceaux de mines datant de la Seconde Guerre mondiale. Elle a mis en garde la population contre ces armes, dont nombre sont encore opérationnelles. «Augsbourg était une ville de stockage de munitions pendant la guerre et donc une cible des Alliés. [...] Ces

armes sont là depuis longtemps, mais elles ont quitté le lit des rivières ou les berges quand l'eau a débordé», a déclaré hier un porte-parole de la police d'Augsbourg.

Plus à l'est, les moustiques sont une autre source de problèmes. Après avoir bénéficié d'un hiver doux, d'un mois de juillet humide et de températures estivales élevées, d'après l'Institut Bernhard Nocht de Hambourg, les moustiques se multiplient le long de l'Elbe, principal cours d'eau ayant débordé en Allemagne.

Avec les conditions climatiques quasiment tropicales, les larves se développent désormais en 10 jours au lieu de 25.

Secouristes et ouvriers travaillant à la remise en état des berges se plaignent d'être attaqués par des

nuages de moustiques et dans certaines villes, les magasins sont à court d'insecticides. Au moins 19 personnes sont mortes en Allemagne à cause des inondations, qui ont provoqué des dégâts estimés à 15 milliards d'euros par la Commission européenne.

La Commission européenne a annoncé hier qu'elle espérait créer un fonds d'assistance contre les catastrophes susceptible d'atteindre un milliard d'euros, à la suite des inondations qui ont semé le chaos en Allemagne, en Autriche, en République tchèque ou en Slovaquie. Des responsables de l'UE s'emploieront aussi à débloquer une aide de plusieurs milliards d'euros prélevée à la faveur de restructurations budgétaires afin d'aider l'Allemagne à assumer le coût des travaux d'assainissement qu'elle doit entreprendre.

L'héritage humide de Mao

La Chine paie le prix de sa «conquête» du lac Dongting

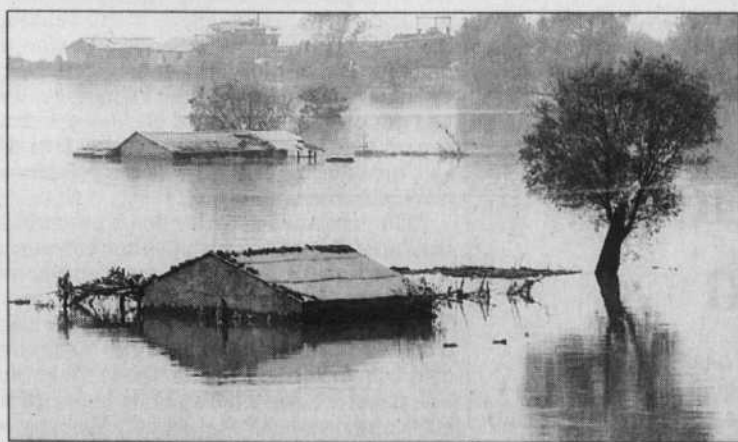
PIERRE HASKI LIBÉRATION

Qian — Cette phrase vaut toutes les explications: «Vous comprenez, c'était l'époque du président Mao...» Prononcée par un paysan vivant sur un polder inondable du lac Dongting, dans la province du Hunan — justement la région natale du Grand Timonier —, elle justifie sa présence sur cette terre dangereuse. Elle explique aussi, en creux, pourquoi, à intervalles réguliers, cette province du sud de la Chine est en proie à de terribles inondations. C'était l'époque où l'homme se croyait plus fort que la nature; où l'écologie était une notion encore inconnue et, si elle avait existé, elle aurait été qualifiée de «bourgeoise»; où, enfin, nourri des millions d'hommes et de femmes affamés l'emportait sur toute autre considération. La fin des années 1950, jusqu'aux années 1970, était le temps où la Chine pouvait se mobiliser autour de grands plans de développement imaginés au sommet, dont beaucoup s'achevaient en catastrophe.

La «conquête» du lac Dongting fait assurément partie de ces projets dont la Chine continue de payer le coût au prix fort. «Ce n'est pas la seule cause des inondations, mais c'est sûrement la principale», explique Zhang Chen, un expert du World Wildlife Fund (WWF), qui dirige un projet pilote de restitution de polders au lac Dongting. La carte au mur de son bureau à Changsha, la capitale du Hunan, est parlante: les polders couvrent une bonne partie de la superficie du lac, dont on voit bien qu'il est en train de s'asphyxier alors que quatre fleuves importants continuent d'y déverser leurs flots.

Surface grignotée

Selon Zhang, des cartes anciennes montrent que le lac couvrait par le passé plus de 6000 km². Il n'en restait déjà plus que 4350 km² à l'arrivée au pouvoir de Mao en 1949, après des siècles de grignotage individuel par les paysans en quête de terres. L'accélération des plans gouvernementaux a eu



REUTERS

un effet radical: en 1997, le lac était tombé à 2700 km², plus du tiers en moins. Il aura fallu les inondations meurtrières de 1998 pour que le gouvernement prenne conscience du problème, et décide de rendre son espace au lac, au prix de 2,5 millions de personnes déplacées, victimes des choix catastrophiques faits une génération plus tôt.

Ce paysan de 40 ans, en short et chemise débraillée, engagé de tout son corps sec dans la défense des digues de protection des polders, est né ici. Il se souvient encore de la cabane de roseaux qu'avaient construite ses parents, arrivés deux ans avant sa naissance, et des conditions de vie difficiles pendant la période héroïque de la colonisation des terres.

La vie est bien meilleure aujourd'hui, dit-il en montrant les maisons en briques, la végétation luxuriante, les bassins de pisciculture, le tout en dessous du niveau du lac, à quelques mètres de la digue protectrice. Pour qu'il se souvienne de la période héroïque de la colonisation des terres, il regarde autour de lui, et répond: «C'était l'époque de Mao...» Ses parents n'ont pas eu le choix. Son grand-père, officier dans l'armée du Kuomintang, s'était retrouvé à Taïwan à la victoire communiste, et ses parents, propriétaires d'un théâtre, de nombreuses maisons et de 800 Mus (480 ha) de terres à 80 km d'ici, furent dépourvus de leurs biens et envoyés vivre à la dure, dans les marécages

du lac... Plus tard, un oncle les rejoindra: journaliste officiel, il perdit son poste pendant la Révolution culturelle des années 1960 et 1970, et fut, lui aussi, envoyé gagner des terres sur le lac Dongting.

Années héroïques

Un peu plus loin, au pied de la digue, la famille Peng joue aux cartes avec ses voisins à l'heure de la sieste, alors que le thermomètre approche les 40°. Le portrait de Mao trône dans leur salon spacieux. Eux aussi sont arrivés dans les années héroïques, mais Mme Peng n'a pas d'états d'âme: «C'était un honneur de répondre à l'appel du président Mao», dit cette mère de cinq enfants apparemment prospère, comme en témoignent la moto garée devant la maison et le poste de télévision neuf dans le salon...

Ceux qui ont eu encore moins de choix, ce sont les forçats: en arrivant de Yueyang, la plus grande ville en bordure du lac, on traverse d'abord le magnifique pont inauguré il y a deux ans qui relie la terre ferme aux polders, puis on passe devant une succession de prisons et de camps de travail: pas moins de cinq. «Conducteurs, ne vous arrêtez pas ici la nuit», met en garde un panneau. Au bord de la route, et à un endroit sur la digue, on peut voir travailler des prisonniers, accompagnés de quelques gardes. La «rééducation par le travail» a toujours choisi les endroits les plus pénibles: Zhang Xianliang, un écri-

vain «droitier» qui a fait 20 ans de camp jusqu'à sa réhabilitation en 1979, raconte dans son récit de captivité comment il a participé à l'assèchement d'un lac dans la province de Ningxia, dans le nord-ouest aride du pays...

Avec cette main-d'œuvre corvéable, on a fait des miracles. Les polders ont connu un immense développement, et de véritables villes sont en train de pousser là où, il y a 20 ou 30 ans, l'eau du lac s'écoulait librement. Résultat: le lac a perdu son espace vital et n'a pas d'autre choix que de déborder à intervalles réguliers.

Depuis le milieu des années 1990, les inondations se succèdent: celles de 1996 et 1998 furent catastrophiques et meurtrières, et seule une organisation massive et beaucoup d'investissement ont empêché cette année le renouvellement de ces tragédies. «A ce moment-là, le gouvernement a reconnu les inconvénients de cette conquête sur l'eau», souligne Zhang Chen, l'expert du WWF, lui-même engagé dans un projet pilote de développement respectueux du lac. «L'investissement croissant nécessaire pour maintenir les digues est apparu comme un gaspillage des ressources.»

Dès lors, la marche arrière a été engagée, et 2,5 millions de personnes ont déjà été déplacées sur des hauteurs, ou carrément envoyées ailleurs. Dix milliards de yuans (1,2 milliard d'euros) ont été engagés dans cette politique, qui a déjà vu 500 km² de polders totalement ou partiellement abandonnés, l'objectif étant de retrouver à terme un lac à 4350 km², soit... la même surface qu'en 1949!

Les habitants, eux, n'ont pas été habitués à ce qu'on leur demande leur avis. Faut-il partir ou rester? «Ce sont les dirigeants qui décident», disent-ils, fatalistes. «S'ils nous indemnisent bien, nous partirons», souligne l'un d'eux. Notre fils de grand propriétaire déchu, quant à lui, n'aura aucune nostalgie s'il doit partir de cette terre qui l'a vu naître. Il aimerait retourner vivre dans l'ancien fief de ses parents: «C'est mieux, là-bas», dit-il les yeux brillants. Pour quoi? «C'est la ville», répond-il simplement.

• LES ACTUALITÉS •

Un emploi incompatible avec le mariage

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Une femme qui avait entrepris des démarches dans le but de se marier dans une église catholique de l'Alberta vient d'apprendre qu'elle ne pourra plus le faire parce qu'elle travaille dans une clinique de planification des naissances.

Celina Ling, âgée de 24 ans, est coordonnatrice des bénévoles pour l'organisme Planned Parenthood de la région de Medicine Hat, en Alberta.

Cet organisme se définit comme pro-choix et offre de l'information sur la contraception, les maladies transmises sexuellement et les différentes options qui s'offrent à celles qui vivent une grossesse non désirée, dont l'avortement.

Mme Ling et son fiancé affirment que l'église St. Patrick a annulé leur cérémonie de mariage 29 jours avant la date prévue, et ce juste après que Mme Ling eut été citée dans un journal local comme travaillant pour l'organisme Planned Parenthood.

Mme Ling a manifesté son désarroi. «Je suis baptisée. J'ai fréquenté l'école catholique. Je pense qu'ils refusent mon mariage juste parce que je ne suis pas d'accord avec eux. Je ne suis pas pro-avortement, je suis pro-choix.»

Le prêtre concerné n'a pu être joint pour donner sa version des faits. Le père David Meadows, pasteur de la paroisse Sainte-Famille de Medicine Hat, s'est dit étonné de toute cette histoire. «Cette situation est plutôt inhabituelle», admet-il, avant d'ajouter que si le prêtre de la paroisse concernée avait été informé dès le départ de l'emploi de Mme Ling, il ne se serait vraisemblablement pas engagé à bénir son union.

Frances Kissling, présidente de l'organisme Catholiques pour le libre choix, a déploré l'attitude de l'église dans cette affaire. «Si ce prêtre refuse les sacrements à tous les catholiques qui ont quoi que ce soit à voir avec le planning des naissances, sa paroisse va être déserte», a-t-elle lancé.

«Il y a probablement plus de gens qui ont une meilleure opinion de Planned Parenthood que de l'Église catholique, ces temps-ci, surtout depuis les révélations au sujet des scandales sexuels» impliquant des prêtres aux États-Unis, a fait valoir Mme Kissling.

Fontaine urbaine



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«QU'EST-CE-QU'ON FAIT des tuyaux?», se lamentait déjà Sacha Distel dans les années 1960. Trente ans plus tard, ses paroles résonnent encore aux oreilles des Montréalais, témoins depuis le début de l'été de spectaculaires geysers urbains. Après Hochelaga-Maisonneuve, il y a deux semaines, l'arrondissement Sud-Ouest a été généralement arrosé à son tour, hier, à la suite du percement accidentel d'une conduite d'aqueduc de 48 pouces. L'incident n'a toutefois provoqué ni inondation ni interruption de service. Selon la Ville de Montréal, la pièce abîmée sera remplacée dès aujourd'hui et la réparation de la chaussée devrait être complétée au plus tard demain.

Entreprises et ONG s'affrontent

EMMANUEL DUPARCQ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Johannesburg — Condamnées à s'entendre pour favoriser un développement à la fois économique, social et écologique, les organisations non gouvernementales (ONG) militantes et les entreprises présentes au Sommet de la Terre ne cessent d'y croiser le fer sur le thème de la responsabilité des entreprises.

«A entendre certaines déclarations, je me demande si l'objectif de ce sommet n'est pas de jeter des briques sur les autres, au lieu de se mettre à travailler en ensemble», a ainsi glissé Mark Moody-Stuart, président du BASD, mouvement international des entreprises en faveur du développement durable.

M. Moody-Stuart faisait référence aux propos tenus quelques minutes plus tôt par les représentants des coordinations d'ONG, qui dénoncent le refus par les grandes entreprises de tout règlement international contraignant sur la responsabilité sociale et environnementale des sociétés.

«Encouragées par les États-Unis et d'autres pays du Nord, les multinationales, qui veulent continuer à s'installer partout sans aucune règle, sont en train de détourner le Sommet de la Terre à leur profit», avait affirmé Michael Strauss, coordinateur média de la coalition des ONG présentes à Johannesburg.

Cette polémique sur la responsabilité obligatoire des entreprises domine le débat sur les partenariats public-privé. Mis en avant par l'ONU pour favoriser l'investissement dans les pays les plus démunis, ces partenariats sont ouverts à tous les acteurs: gouvernements, institutions internationales, entreprises, collectivités locales, ONG, etc.

Le BASD plaide pour une participation volontaire des entreprises aux principes du développement durable (à la fois économique, social et écologique), comme cela est le cas dans le cadre du Global Compact, un ensemble de critères de respect des normes sociales et environnementales défini par l'ONU et auquel les entreprises peuvent adhérer.

«Le Global Compact, c'est juste un buffet autour duquel les entreprises se retrouvent pour entretenir leurs relations. Mais il n'y a aucune transparence et aucune contrainte», répond Michael Dorsey, directeur de l'ONG américaine Sierra Club, qui réclame «un cadre légal international contraignant pour les entreprises, prévoyant des sanctions en cas de violation des critères définis auparavant».

«Le commerce, c'est le commerce, et l'on ne peut pas imposer des règles internationales à des entreprises qui travaillent au niveau national ou local», répond le BASD.

«C'est malhonnête de faire une séparation entre le national et l'international. Au Nigeria, des rapports ont démontré la complicité de Shell avec le gouvernement pour faire assassiner le militant Ken Saro-Wiwa, qui dénonçait la corruption et l'exploitation du pays par les compagnies pétrolières. Or cette complicité remonte jusqu'aux Pays-Bas, où se trouve le siège de la Royal Dutch Shell», accuse M. Dorsey.

EN BREF

Gorbatchev annule son voyage

(AFP) — Mikhaïl Gorbatchev, qui devait se rendre à La Réunion avant de participer au Sommet de la Terre à Johannesburg, a annulé ces deux déplacements pour «raisons de santé», a annoncé hier Paul Vergès, président du conseil régional de La Réunion, territoire français d'outre-mer. Dans une lettre adressée mardi de Moscou à M. Vergès, l'ex-président soviétique indique qu'il est «actuellement en traitement à Moscou et, sur ordre médical, dans l'impossibilité de [se] déplacer à l'étranger». M. Gorbatchev, qui est président de l'organisation non gouvernementale (ONG) de défense de l'environnement Croix verte internationale, devait séjourner vendredi et samedi à La Réunion avant de se rendre à Johannesburg.

L'électricité, connaît pas!

1,6 milliard de personnes sont privées d'une forme d'énergie moderne

LOUIS-GILLES FRANCEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR

Johannesburg — Si 80 % des 1,6 milliard de personnes — le quart de la population mondiale — qui n'ont pas accès à un service minimal d'électricité dans le monde vivent dans un milieu rural, c'est dans les villes que va se poser d'ici 30 ans l'essentiel des problèmes d'alimentation en électricité.

C'est ce que révèle un rapport publié hier au Sommet de Johannesburg par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui justifie ces prévisions renversantes par le fait que 95 % de l'augmentation de la population mondiale se concentrera dans les villes. Une autre étude rendue publique avant-hier à Johannesburg indiquait que le taux de migration vers les villes atteint présentement un million de personnes par jour et que ce taux est appelé à augmenter.

Sans d'énormes investissements que gouvernements et entreprises devront effectuer d'ici 30 ans pour satisfaire ce titanique besoin d'énergie — et en particulier d'électricité —, il devrait y avoir encore à cette époque 1,4 milliard de personnes privées d'une forme d'énergie moderne, personnes qu'on retrouvera principalement dans les bidonvilles.

Pour le directeur général de l'AIE, Robert Priddle, il faudra investir dans les seuls pays de l'OCDE la fabuleuse somme de 2 trilliards de dollars pour y installer les 1900 gigawatts nécessaires aux besoins des populations de l'an 2020. Et, dit-il, il ne faut pas s'illusionner: 57 % de l'augmentation prévisible de cette demande nouvelle sera satisfaite par les énergies fossiles, présentement au banc des accusés devant l'opinion internationale parce qu'elles intensifient le réchauffement du climat. Les émissions de CO₂ sur la planète, qui se situaient à 16 milliards de tonnes en 1971, sont passées à 27 milliards de tonnes en 1999 et elles devraient atteindre 37 milliards de tonnes en 2020 si aucun virage majeur n'est effectué.

Ces questions soulèvent ici, à Johannesburg, un solide débat sur le meilleur moyen de satisfaire cette demande. L'AIE propose un recours massif aux in-

vestissements privés parce que, selon Robert Priddle, les gouvernements des pays en voie de développement n'ont pas les moyens, l'expertise et la qualité de gouvernance pour mettre en place des projets de cette envergure.

Mais du côté des ONG de la «société civile», donner le contrôle du développement énergétique au secteur privé a trois conséquences: les prix seront plus élevés, les investissements ne s'effectuent pas en fonction des besoins à long terme et l'énergie ne sera disponible qu'aux personnes capables de se l'offrir, ce qui laisse les plus démunis sans solution. Comme pour démontrer la véracité de cette vision, la plus grosse manifestation que connaîtra l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid, une manifestation prévue pour samedi, se veut la réponse de la ville noire de Soweto et d'autres villes voisines de Johannesburg, où la privatisation des services d'eau et d'aqueduc s'est soldée par des coupures massives de service pour défaut de paiement, ce que plusieurs appellent ici le nouvel apartheid économique...

Mais à court terme, les pays en voie de développement doivent entreprendre une énorme conversion énergétique. Présentement, 2,4 milliards d'humains dépendent de la biomasse forestière pour la cuisson et le chauffage. Leur nombre devrait atteindre 2,6 milliards en 2030. Non seulement l'absence de service d'électricité crée-t-elle une pauvreté endémique en privant ces populations de moyens technologiques élémentaires — perceuse, tour à bois, caisse enregistreuse et téléphone fonctionnant à l'électricité! — mais elle a des effets néfastes sur les forêts qu'on rase au point qu'elles ne peuvent repousser. L'AIE préconise l'utilisation de pétrole liquide et de kérosène pour la cuisson et le chauffage en tant que mesure transitoire et, à moyen terme, des solutions comme l'éolien et le photovoltaïque, qui n'exigent pas de réseau. Cela, explique Robert Priddle, donnerait plus de temps aux femmes et aux enfants pour s'éduquer et vaquer à des tâches plus rentables. Actuellement, de deux à sept heures par famille sont nécessaires

chaque jour pour réunir le combustible quotidien, une tâche dévolue à 70 % aux femmes, avec celle d'aller quérir de l'eau.

Mais les femmes et les enfants subissent aussi d'autres effets de cette utilisation massive de la plus vieille énergie du monde. L'Organisation mondiale de la santé a calculé que 2,5 millions de femmes et d'enfants meurent chaque année de problèmes respiratoires causés par les fumées toxiques dégagées par la combustion du bois. Passer à la cuisson au kérosène réduirait de six fois ce taux de mortalité, précise le rapport.

Quand on demande à Robert Priddle qu'est-ce qui est le plus important: permettre d'accéder à une forme d'énergie moderne à la moitié des 1,6 milliard de personnes qui en sont privées ou développer dans leurs régions des équipements fonctionnant à partir d'énergies renouvelables ou nouvelles (photovoltaïque, solaire, éolienne et géothermique), il répond sans hésiter: leur donner un accès rapidement. A son avis, il appartient aux pays développés, qui ont jusqu'ici le plus profité des énergies fossiles, de réduire les émissions atmosphériques. Les États-Unis, par exemple, ont émis avec 5 % de la population mondiale plus de 33 % des émissions cumulatives de gaz à effet de serre depuis 150 ans.

Mais la part des énergies renouvelables, qu'on définit comme la somme des énergies nouvelles plus l'hydroélectricité, est néanmoins appelée à augmenter énormément au cours des prochaines décennies. En fait, peu de secteurs, à part Internet ou la téléphonie cellulaire, sont appelés à connaître un essor aussi important. Et pour cause: la bioénergie devrait d'ici 20 ans réduire ses coûts de 10 à 15 %, selon le rapport de l'AIE, l'éolien jusqu'à 25 %, le photovoltaïque de 30 à 50 % et le solaire thermique, d'environ 30%.

L'AIE a identifié huit domaines où doit se concentrer l'action pour assurer aux humains des sources d'énergie durables: adopter des politiques de sécurité énergétique en misant notamment sur la diversification des sources, améliorer leur efficacité énergétique, faire une part plus grande aux énergies renouvelables, améliorer les conditions du marché énergétique, miser sur la technologie et la recherche, tenir compte des facteurs sociaux et environnementaux, accroître l'accès aux énergies et renverser la vapeur en matière de transports au profit de systèmes plus compatibles avec le développement durable.

Gaz à effet de serre

La prochaine ère glaciaire est compromise

Deux scientifiques belges évoquent même la disparition des calottes polaires

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Selon deux chercheurs belges, les émissions de gaz à effet de serre découlant de l'activité humaine pourraient compromettre la prochaine période glaciaire et condamner notre planète à se réchauffer ad vitam aeternam.

L'étude des climats anciens, la paléoclimatologie, nous a appris que la Terre a connu au cours de son histoire de longues périodes de glaciation entrecoupées de moments de réchauffement. Compte tenu de ces cycles passés, les climatologues ont ainsi prédit il y a quelques décennies qu'une prochaine glaciation pointait à l'horizon. Puisque les deux dernières périodes interglaciaires, pendant lesquelles le mercure s'est élevé significativement, avaient duré autour de 10 000 ans et que l'époque — chaude — dans laquelle nous vivons, dénommée Holocène, a débuté justement il y a plus de 10 000 ans, on a cru qu'une vague de refroidissement approchait.

Nous savons maintenant que certaines caractéristiques de l'orbite terrestre ne sont toutefois pas réunies pour favoriser un tel revirement du climat. En

effet, la forme de la trajectoire que la Terre parcourt autour du Soleil — qui passe très graduellement d'une configuration circulaire à elliptique — et l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre, notamment, ne sont pas similaires à ce qu'elles étaient au déclin du précédent intervalle interglaciaire, appelé l'Éémien, survenu il y a environ 125 000 ans. En raison de ces différences, les scientifiques prévoient désormais que la présente période interglaciaire s'étendra globalement pendant 70 000 ans.

Effet de serre

Mais cette prédiction est sans compter sur une nouvelle donne, l'accroissement spectaculaire des concentrations de gaz carbonique dans l'atmosphère, préviennent André Berger et Marie-France Loure de l'Université catholique de Louvain dans la dernière édition de la revue *Science*. Celles-ci sont déjà 33 % plus élevées qu'elles ne l'étaient durant les périodes interglaciaires précédentes. Et elles devraient plus que doubler au cours des deux prochains siècles.

Certains modèles climatiques qui prennent en considération ce nouveau facteur, largement amplifié

par l'espèce humaine, repousse le retour des conditions glaciaires à 100 000 ans, voire pire... Les chercheurs belges imaginent même que si les calottes du Groenland et de l'Antarctique fondent complètement, notre planète pourrait ne plus jamais connaître d'ère glaciaire.

En effet, comme toutes surfaces blanches, les calottes glaciaires réfléchissent fortement l'énergie solaire, explique Anne De Vernal, professeure au département des Sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM. Or, si ces neiges disparaissent, les sombres étendues d'eau qui apparaîtront auront une capacité réfléchissante très faible. «Il y aura donc moins d'énergie solaire qui sera réfléchi, et plus d'énergie absorbée. On modifie ainsi le bilan énergétique de la Terre, et on augmente la température à sa surface.»

Les glaces des pôles Sud et Nord peuvent-elles vraiment disparaître? C'est une possibilité qui n'est absolument pas farfelue, affirment Lawrence Mysak, professeur au département des Sciences océaniques et de l'atmosphère de l'Université McGill, et Anne De Vernal de l'UQAM. Mais cela ne demeure qu'une probabilité parmi d'autres...

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Téhéran nie abriter des chefs d'al-Qaïda

Téhéran — L'Iran a démenti hier des informations publiées par le *Washington Post* selon lesquelles deux responsables des réseaux islamistes al-Qaïda se seraient réfugiés sur son sol parmi des dizaines de militants. Selon le *Post*, qui cite des sources proches des services de renseignement de plusieurs pays arabes non identifiés, Saïf Adel, un Égyptien figurant sur la liste des personnes les plus recherchées du FBI, et Mahfouz Ould Oualid, dont le Pentagone avait annoncé la mort en Afghanistan en janvier, seraient en train de fomenter de nouvelles attaques. «C'est devenu une mauvaise habitude pour certains milieux américains de lancer contre l'Iran des accusations à répétition sans aucun fondement», a déclaré Hamid Reza Asefi, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Téhéran. «Ces membres d'al-Qaïda ne se trouvent pas en Iran.» Le porte-parole iranien a ajouté: «La politique de l'Iran n'est pas de donner asile à des membres d'al-Qaïda.»

Haro sur les corrompus

Berlin (AFP) — Malgré les promesses de nombreux responsables politiques, la corruption continue de gangner les pays pauvres, mais aussi des pays riches, selon l'indice de perception 2002 (IPC) publié hier à Berlin par l'organisation non gouvernementale Transparency International. Sur un total de 102 pays, 70 d'entre eux obtiennent moins de cinq points sur un score maximum de 10 dans l'indice, qui reflète la perception par la classe des affaires et des analystes du degré de corruption au sein des services publics et de la classe politique. Selon le classement 2002, le pays perçu comme étant le plus corrompu est comme l'an passé le Bangladesh avec 1,2 point, suivi du Nigeria avec 1,6, du Paraguay, de Madagascar et de l'Angola avec 1,7. À l'inverse, certains pays parmi les plus riches du monde comme la Finlande, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, l'Islande et Singapour atteignent un score de neuf ou plus, indiquant un très bas niveau de corruption. Ils figuraient déjà dans cet ordre l'an passé.

Meurtre d'un savant nucléaire russe

Moscou — Le cadavre d'un chercheur nucléaire russe, porté disparu depuis une semaine, a été découvert dans la banlieue de Krasnoïarsk (Sibérie), a déclaré hier une source judiciaire à l'agence Interfax. Les enquêteurs estiment que le scientifique, Sergueï Bakhalov, 47 ans, a été victime d'un meurtre commandité, lié à ses activités commerciales, a rapporté l'agence, sans donner de précisions sur la nature de ces activités. Sergueï Bakhalov avait disparu le 18 août après être sorti pour rencontrer un inconnu. Sa famille n'a alerté la police que jeudi dernier, expliquant qu'elle n'arrivait pas à croire à un enlèvement. Le scientifique enseignait à l'université de Krasnoïarsk et dirigeait l'Institut de recherche Kristall, élaborant pour le ministère de l'Énergie atomique des technologies de traitement des déchets nucléaires. Certaines de ces technologies sont classées «secrètes».

Appel au boycottage d'élections au Cachemire

Srinagar (AFP) — Le principal groupe rebelle musulman cachemir, le Hizbul Mujahedin, a appelé hier la population du Cachemire indien à boycotter les élections régionales à venir, conseillé aux candidats de se raviser et averti que toute «trahison» serait impardonnable. «Le groupe appelle les fonctionnaires et les transporteurs à rester en dehors des élections et à n'accorder aucune sorte de coopération à l'administration indienne», a dit le commandant en chef du Hizbul, Saïf-ud-islam, dans un communiqué. Les employés du gouvernement local avaient participé à l'organisation du vote et au décompte des scrutins, lors d'élections passées, nationales ou parlementaires, en 1996, 1998 et 1999, sur ordre du gouvernement, et les forces de sécurité avaient loué des véhicules locaux. Le commandant du Hizbul a averti qu'une participation «de quelque sorte que ce soit, par qui que ce soit» lors des prochaines élections serait considérée comme une «trahison envers le martyr de 90 000 Cachemiris». Les élections dans ce territoire à majorité musulmane en proie à une insurrection séparatiste doivent se dérouler entre le 16 septembre et le 8 octobre.

Après Mathusalem, Le Pen

Anancy, Haute-Savoie (Reuters) — Les cadres et les militants du Front national, réunis à Anancy pour leur université d'été, ont réservé hier un accueil triomphal à leur président Jean-Marie Le Pen, qui refuse pour l'instant tout débat sur sa succession et n'écarte pas une nouvelle candidature à la présidence de 2007. Le président-fondateur du parti d'extrême droite, âgé de 74 ans, s'est joint hier aux quelque 300 participants aux débats, qui se tiennent jusqu'à demain, sous protection policière, dans un grand hôtel d'Anancy. Jean-Marie Le Pen a affirmé à la presse qu'il n'excluait pas de repartir à la bataille électorale. Prê de dire s'il envisageait une nouvelle campagne présidentielle dans cinq ans, après celles de 1974, 1988, 1995 et 2002, il est parti d'un éclat de rire avant de répondre: «Pourquoi pas dans cinq ans, ou dans quinze? Mathusalem est mort, je crois, à 900 ans.»

Le lapin, le magicien et la méchante sorcière

Newcastle (AFP) — La municipalité de Newcastle (nord de l'Angleterre) a à nouveau autorisé hier les magiciens à tirer un lapin de leur chapeau, considérant finalement que ce tour de magie n'était pas cruel pour les animaux. Le conseil municipal a reconnu que l'interdiction du tour de magie était «exagérée», et il «a présenté ses excuses aux magiciens qui ont pu être touchés» par cette mesure. Depuis deux ans les magiciens présentant leur spectacle dans des bibliothèques de la ville ont dû expliquer aux enfants déçus la raison de l'absence de ce tour. La municipalité de Newcastle a interdit depuis 1988 les spectacles d'animaux dans les cirques, mais son administration a «mal interprété» cette mesure en l'étendant aux prestidigitateurs, a-t-elle reconnu. Depuis l'interdiction, Martin Duffy, connu sous le nom de Martin le Magicien, avait pris l'habitude d'attribuer l'absence du tour attendu par les enfants à la turpitude d'une «méchante sorcière».

Objectif Irak

Washington se heurte aux réticences de ses alliés

REUTERS

Paris — En dépit de la multiplication dans le monde des mises en garde contre une intervention militaire en Irak, le secrétaire d'État américain adjoint Richard Armitage, en visite à Tokyo, s'est dit convaincu hier que Washington réussirait à convaincre ses alliés.

Le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan a quant à lui estimé que le dialogue n'était pas totalement coupé mais qu'il est «bloqué par la pression» des États-Unis qui ne veulent pas la paix.

Ramadan, en visite à Damas dans le cadre d'une tournée visant à recueillir l'appui des pays arabes, a dit à Reuters que l'Irak prenait la menace au sérieux mais était convaincu «que la bonne façon de résoudre tout problème est le dialogue». Il a néanmoins souligné que, si son pays est prêt à discuter, il n'est pas disposé à céder aux exigences américaines.

Armitage s'est quant à lui déclaré persuadé que les voisins de l'Irak finirait par prendre conscience que l'Irak constitue une menace. «Nous sommes d'avis que l'Irak, si on reste les bras croisés, constitue une menace pour ses voisins et une menace pour nous-mêmes», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Tokyo.

Dans le monde, ces derniers jours, plusieurs pays, tels la Chine, l'Inde ou encore l'Iran, ont néanmoins affirmé ou réitéré leur opposition à une intervention armée en Irak. «Revenir à la force ou à des menaces de recours à la force ne contribue pas au règlement de la question irakienne et accroîtra l'instabilité régionale et les tensions», a affirmé le ministre chinois des Affaires étrangères, Tang Jiaxuan, à son homologue irakien, Najî Sabri, en visite à Pékin.

Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine a fait savoir qu'elle voulait l'application par Bagdad des résolutions de l'ONU prévoyant la visite d'inspecteurs en désarmement, et elle a assuré qu'elle jouerait un «rôle positif» pour tenter de désamorcer les tensions.

La Chine est avant tout soucieuse de voir les pays agir dans un cadre international plutôt qu'unilatéralement, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

L'Inde, membre fondateur du Mouvement des pays non alignés, a elle aussi exprimé sa ferme opposition à une intervention militaire contre l'Irak. «Nous disons très clairement qu'il ne doit y avoir aucune intervention armée contre aucun pays, en particulier avec le but avoué de changer un régime», a déclaré cette semaine à des journalistes le ministre indien des Affaires extérieures, Yashwant Sinha.

Prudence japonaise

À Tokyo, un conseil consultatif du gouvernement, interrogé sur un éventuel appui à une attaque américaine contre l'Irak, a exhorté le pays à la prudence. Critiqué pour son inaction pendant la guerre du Golfe, le Japon est un allié des États-Unis, mais il a les mains liées par une Constitution pacifiste et s'inquiète pour ses approvisionnements en pétrole en cas de conflit.

Taku Yamasaki, secrétaire général du Parti libéral démocrate (PLD, au pouvoir), a affirmé qu'en tant qu'allié, le Japon se devait de prévenir les États-Unis des risques d'une intervention. «Si les États-Unis attaquent seuls, cela entraînera une méfiance à leur endroit dans le monde entier. En tant qu'alliés, nous devons nous y opposer», a-t-il fait valoir.

Dans un entretien à la BBC, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al Fayçal, a pour sa part estimé qu'il ne serait pas sage de la part de la communauté internationale de tenter de renverser Saddam Hussein et de mettre un autre dirigeant à sa place. Il a souligné que c'était aux Irakiens de décider du choix de leurs dirigeants et a noté que toute attaque aurait plutôt pour effet de resserrer les rangs de la population derrière le gouvernement actuel.

Le prince a édulcoré la question de savoir si son pays autoriserait les États-Unis à se servir de ses bases mi-



Le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan

litaires pour une éventuelle opération en Irak. «Il y a une chance que la diplomatie réussisse», a-t-il répondu.

La Syrie, l'Iran et la Turquie, pays voisins de l'Irak sans pour autant toujours entretenir de bonnes relations avec lui, ont réitéré leur opposition à une intervention.

Le premier ministre syrien, Mohammed Mustafa Mero, a exhorté les Nations unies à renouer le dialogue avec l'Irak. «Les pays souhaitant la sécurité, la paix et la stabilité de cette région devraient remplir un rôle international efficace pour arrêter les tendances agressives [des États-Unis] qui veulent maintenir cette région dans un cycle de violence, d'agression, d'assujettissement et d'humiliation», a-t-il dit lors d'un banquet en l'honneur du vice-président irakien Ramadan.

Le président iranien Mohammad Khatami, dont le pays a été présenté par le président George W. Bush comme l'un des membres de «l'axe du mal», avec l'Irak et la Corée du Nord, a lancé une mise en garde contre l'attaque de tout pays, «y compris» de l'Iran.

A Ankara, le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a déclaré hier lors d'une conférence de presse que son pays, membre de l'Otan, n'avait de cesse de faire savoir qu'il est opposé à toute intervention militaire contre l'Irak.

Et à Berlin, Edmund Stoiber, candidat conservateur à la chancellerie allemande, a fait volte-face en mettant en garde les États-Unis contre toute attaque déclenchée sans mandat des Nations unies.

Dans un débat télévisé, dimanche, avec son adversaire du SPD, Stoiber avait reproché au chancelier sortant Gerhard Schröder de se dissocier d'embellie d'une éventuelle opération militaire américaine en Irak. Il a expliqué hier que le récent discours du vice-président américain Dick Cheney prônant une attaque préventive de l'Irak l'avait fait changer d'avis.

Après la crue, des moustiques et de vieilles bombes

REUTERS

Berlin — Des nuages de moustiques et la réapparition d'armes datant de la Seconde Guerre mondiale perturbent le retour à une vie normale de l'Allemagne après les inondations historiques qu'a connues le pays en août.

La police de Augsburg, ville bavaroise située sur le Lech, un affluent du Danube, a découvert des munitions de gros calibre, des grenades, des fusils et des morceaux de mines datant de la Seconde Guerre mondiale. Elle a mis en garde la population contre ces armes, dont nombre sont encore opérationnelles. «Augsbourg était une ville de stockage de munitions pendant la guerre et donc une cible des Alliés. [...] Ces

armes sont là depuis longtemps, mais elles ont quitté le lit des rivières ou les berges quand l'eau a débordé», a déclaré hier un porte-parole de la police d'Augsbourg.

Plus à l'est, les moustiques sont une autre source de problèmes. Après avoir bénéficié d'un hiver doux, d'un mois de juillet humide et de températures estivales élevées, d'après l'Institut Bernhard Nocht de Hambourg, les moustiques se multiplient le long de l'Elbe, principal cours d'eau ayant débordé en Allemagne.

Avec les conditions climatiques quasiment tropicales, les larves se développent désormais en 10 jours au lieu de 25.

Secouristes et ouvriers travaillant à la remise en état des berges se plaignent d'être attaqués par des

nuages de moustiques et dans certaines villes, les magasins sont à court d'insecticides. Au moins 19 personnes sont mortes en Allemagne à cause des inondations, qui ont provoqué des dégâts estimés à 15 milliards d'euros par la Commission européenne.

La Commission européenne a annoncé hier qu'elle espérait créer un fonds d'assistance contre les catastrophes susceptible d'atteindre un milliard d'euros, à la suite des inondations qui ont semé le chaos en Allemagne, en Autriche, en République tchèque ou en Slovaquie. Des responsables de l'UE s'emploieront aussi à débloquer une aide de plusieurs milliards d'euros prélevée à la faveur de restructurations budgétaires afin d'aider l'Allemagne à assumer le coût des travaux d'assainissement qu'elle doit entreprendre.

L'héritage humide de Mao

La Chine paie le prix de sa «conquête» du lac Dongting

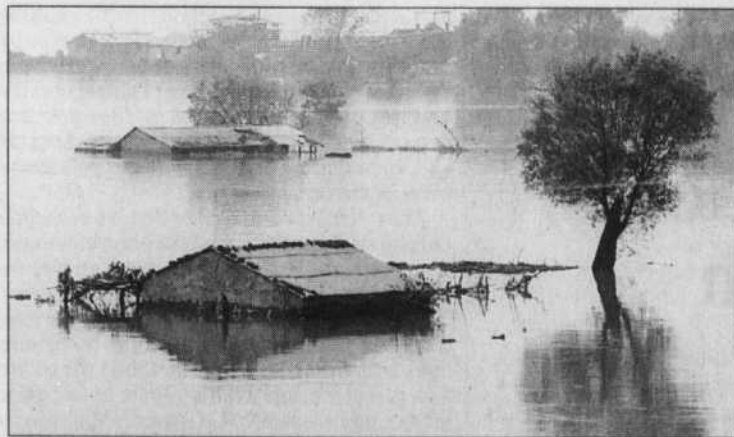
PIERRE HASKI LIBÉRATION

Qian — Cette phrase vaut toutes les explications: «Vous comprenez, c'était l'époque de Mao...» Prononcée par un paysan vivant sur un polder inondable du lac Dongting, dans la province du Hunan — justement la région natale du Grand Timonier —, elle justifie sa présence sur cette terre dangereuse. Elle explique aussi, en creux, pourquoi, à intervalles réguliers, cette province du sud de la Chine est en proie à de terribles inondations. C'était l'époque où l'homme se croyait plus fort que la nature; où l'écologie était une notion encore inconnue et, si elle avait existé, elle aurait été qualifiée de «bourgeoise»; où, enfin, nourri des millions d'hommes et de femmes affamés l'emportait sur toute autre considération. La fin des années 1950, jusqu'aux années 1970, était le temps où la Chine pouvait se mobiliser autour de grands plans de développement imaginés au sommet, dont beaucoup s'achevaient en catastrophe.

La «conquête» du lac Dongting fait assurément partie de ces projets dont la Chine continue de payer le coût au prix fort. «Ce n'est pas la seule cause des inondations, mais c'est sûrement la principale», explique Zhang Chen, un expert du World Wildlife Fund (WWF), qui dirige un projet pilote de restitution de polders au lac Dongting. La carte au mur de son bureau à Changsha, la capitale du Hunan, est parlante: les polders couvrent une bonne partie de la superficie du lac, dont on voit bien qu'il est en train de s'asphyxier alors que quatre fleuves importants continuent d'y déverser leurs flots.

Surface grignotée

Selon Zhang, des cartes anciennes montrent que le lac couvrait par le passé plus de 6000 km². Il n'en restait déjà plus que 4350 km² à l'arrivée au pouvoir de Mao en 1949, après des siècles de grignotage individuel par les paysans en quête de terres. L'accélération des plans gouvernementaux a eu



REUTERS

un effet radical: en 1997, le lac était tombé à 2700 km², plus du tiers en moins. Il aura fallu les inondations meurtrières de 1998 pour que le gouvernement prenne conscience du problème, et décide de rendre son espace au lac, au prix de 2,5 millions de personnes déplacées, victimes des choix catastrophiques faits une génération plus tôt.

Ce paysan de 40 ans, en short et chemise débraillée, engagé de tout son corps sec dans la défense des digues de protection des polders, est né ici. Il se souvient encore de la cabane de roseaux qu'avaient construite ses parents, arrivés deux ans avant sa naissance, et des conditions de vie difficiles pendant la période héroïque de la colonisation des terres.

La vie est bien meilleure aujourd'hui, dit-il en montrant les maisons en briques, la végétation luxuriante, les bassins de pisciculture, le tout en dessous du niveau du lac, à quelques mètres de la digue protectrice. Pourquoi ses parents sont-ils venus s'installer ici? L'homme hésite, regarde autour de lui, et répond: «C'était l'époque de Mao...» Ses parents n'ont pas eu le choix.

Son grand-père, officier dans l'armée du Kuomintang, s'était retrouvé à Taiwan à la victoire communiste, et ses parents, propriétaires d'un théâtre, de nombreuses maisons et de 800 Mus (480 ha) de terres à 80 km d'ici, furent dépourvus de leurs biens et envoyés vivre à la dure, dans les marécages

du lac... Plus tard, un oncle les rejoindra: journaliste officiel, il perdit son poste pendant la Révolution culturelle des années 1960 et 1970, et fut, lui aussi, envoyé gagner des terres sur le lac Dongting.

Années héroïques

Un peu plus loin, au pied de la digue, la famille Peng joue aux cartes avec ses voisins à l'heure de la sieste, alors que le thermomètre approche les 40°. Le portrait de Mao trône dans leur salon spacieux. Eux aussi sont arrivés dans les années héroïques, mais Mme Peng n'a pas d'états d'âme: «C'était un honneur de répondre à l'appel du président Mao», dit cette mère de cinq enfants apparemment prospère, comme en témoignent la moto garée devant la maison et le poste de télévision neuf dans le salon...

Ceux qui ont eu encore moins de choix, ce sont les forçats: en arrivant de Yueyang, la plus grande ville en bordure du lac, on traverse d'abord le magnifique pont inauguré il y a deux ans qui relie la terre ferme aux polders, puis on passe devant une succession de prisons et de camps de travail: pas moins de cinq. «Conducteurs, ne vous arrêtez pas ici la nuit», met en garde un panneau. Au bord de la route, et à un endroit sur la digue, on peut voir travailler des prisonniers, accompagnés de quelques gardes. La «rééducation par le travail» a toujours choisi les endroits les plus pénibles: Zhang Xianliang, un écri-

vain «droitier» qui a fait 20 ans de camp jusqu'à sa réhabilitation en 1979, raconte dans son récit de captivité comment il a participé à l'assèchement d'un lac dans la province du Ningxia, dans le nord-ouest aride du pays...

Avec cette main-d'œuvre corvée, on a fait des miracles. Les polders ont connu un immense développement, et de véritables villes sont en train de pousser là où, il y a 20 ou 30 ans, l'eau du lac s'écoulait librement. Résultat: le lac a perdu son espace vital et n'a pas d'autre choix que de déborder à intervalles réguliers.

Depuis le milieu des années 1990, les inondations se succèdent: celles de 1996 et 1998 furent catastrophiques et meurtrières, et seule une organisation massive et beaucoup d'investissement ont empêché cette année le renouvellement de ces tragédies. «A ce moment-là, le gouvernement a reconnu les inconvénients de cette conquête sur l'eau», souligne Zhang Chen, l'expert du WWF, lui-même engagé dans un projet pilote de développement respectueux du lac. «L'investissement croissant nécessaire pour maintenir les digues est apparu comme un gaspillage des ressources.»

Dès lors, la marche arrière a été engagée, et 2,5 milliards de personnes ont déjà été déplacées sur des hauteurs, ou carrément envoyées ailleurs. Dix milliards de yuans (1,2 milliard d'euros) ont été engagés dans cette politique, qui a déjà vu 500 km² de polders totalement ou partiellement abandonnés, l'objectif étant de retrouver à terme un lac à 4350 km², soit... la même surface qu'en 1949!

Les habitants, eux, n'ont pas été habitués à ce qu'on leur demande leur avis. Faut-il partir ou rester? «Ce sont les dirigeants qui décident», disent-ils, fatalistes. «S'ils nous indemnisent bien, nous partirons», souligne l'un d'eux. Notre fils de grand propriétaire déchu, quant à lui, n'aura aucune nostalgie s'il doit partir de cette terre qui l'a vu naître. Il aimerait retourner vivre dans l'ancien fief de ses parents: «C'est mieux, là-bas», dit-il les yeux brillants. Pourquoi? «C'est la ville», répond-il simplement.

É D I T O R I A L

Une entente perfectible

L'entente de principe convenue entre les Innus et le gouvernement du Québec ne fait pas l'unanimité. Dans une analyse détaillée qui tranche avec l'indignation irraisonnée du bloquiste Christian Lebel, Jacques Parizeau exprime sur cette entente des doutes profonds. Ses interrogations méritent réponse, comme vient de le reconnaître le gouvernement en annonçant une commission parlementaire sur les enjeux de l'entente.

Une certaine tranche de la population, minoritaire heureusement, est systématiquement opposée à toute entente avec les autochtones, qui «se la coulent douce avec notre argent». Inutile de dire que l'ex-premier ministre Jacques Parizeau ne fait pas partie de cette catégorie. Non seulement a-t-il consacré beaucoup de temps, au fil de sa longue carrière politique, à tenter de comprendre les revendications autochtones, afin de mieux construire la paix, mais il a lui-même tenté, en 1994, de ratifier une entente avec les Innus, entente qui a échoué et provoqué un schisme au sein de ces communautés. Cette entente comportait plusieurs clauses inédites qui témoignaient de la créativité de l'ex-premier ministre sur cette question, notamment l'engagement du gouvernement québécois à partager avec les autochtones une partie des impôts découlant du développement de certains territoires.

M. Parizeau, qui a fait publier hier un long texte dans un quotidien montréalais, est-il grugé par le dépit de voir que les gens aujourd'hui au pouvoir ont réussi là où il avait échoué, comme le laisse entendre le négociateur actuel du gouvernement, Louis Bernard, dans une lettre que nous publions en page *Idées*? Nous ne le croyons pas. M. Parizeau met le doigt sur des points d'ombre qui méritent d'être éclaircis. Et le gouvernement le sait très bien puisqu'il s'est empressé d'annoncer une commission parlementaire sur la proposition d'entente intervenue fin avril et rendue publique à la mi-juin, pour clamer, justement, les appréhensions surgissant ici et là.

M. Parizeau aurait préféré une commission d'études. Une commission parlementaire semble suffisante pour l'instant, dans la mesure où les vrais enjeux sont librement abordés.

Faut-il le préciser, personne ne souhaite assister à une bataille rangée, et simpliste, entre les opposants à l'entente et ceux qui appuient le gouvernement.

M. Parizeau regrette que le projet de traité ne remplace pas les droits ancestraux comme le faisait la Convention de la Baie-James. Mais le droit autochtone a évolué de manière telle qu'aujourd'hui aucune nation autochtone ne consent à renoncer à ses droits ancestraux. Cela signifie-t-il pour autant que Québec s'est rendu à tous les arguments des Innus sans contrepartie et qu'il est prêt à leur reconnaître officiellement des territoires considérables? Il nous semble que non. Il reste que l'entente contient un certain nombre d'imprécisions sur les délicates questions territoriales, qu'il faut clarifier avant d'aller plus loin. Les Québécois ont besoin de mieux connaître les implications territoriales des ententes avec les autochtones sur le projet de souveraineté que caresse ce gouvernement.

Une commission parlementaire devrait également permettre d'entendre les experts sur l'impact des références touchant la Constitution canadienne de 1982, que le Québec n'a jamais reconnue. Il serait surprenant que M. Bernard se soit laissé bêtement piéger dans une reconnaissance éternelle de la Constitution canadienne, comme le prétend M. Parizeau.

Après avoir ratifié des ententes avec les Cris et les Inuits, le gouvernement québécois était pressé de faire la paix avec les Innus, avant la pause estivale. Une écriture plus serrée des textes et le règlement de «détails» qui ont leur importance auraient favorisé une meilleure compréhension de l'entente.

Au cours des 25 dernières années, le gouvernement québécois a consacré de réels efforts à l'avancement du dossier autochtone, à tel point qu'il fut souvent une source d'inspiration pour les autres provinces et pour le gouvernement fédéral. L'entente de principe conclue avec les Innus participe de cette même attitude d'ouverture. Mais elle reste perfectible et il faut prendre le temps d'y apporter les améliorations qu'elle nécessite. Sinon, la population ne suivra pas.

pdesrivieres@ledevoir.com

L'obstination de Bush

Entre l'Arabie Saoudite et les États-Unis on savait depuis plusieurs mois, en fait depuis le 11 septembre, qu'il y avait de l'eau dans le gaz. Afin de réparer les pots cassés, le président Bush a invité le prince et ambassadeur Bandar bin Sultan à son ranch texan. Côté américain, l'objectif était de convaincre son interlocuteur que son pays avait tout intérêt à soutenir une offensive militaire visant à renverser le régime de Saddam Hussein. Il y a là tout un paradoxe.

En quoi consiste ce dernier? Le pétrole d'abord et avant tout. Admettons un instant que Washington gagne son pari, que Hussein soit renversé, que celui-ci soit remplacé par un régime pro-américain. Admettons tout cela et posons la question suivante: en quoi toute cette opération modifie-t-elle le profil de la distribution de l'or noir? Du jour au lendemain, les États-Unis seraient beaucoup moins captifs des approvisionnements saoudiens. Pire, pour les Saoudiens, en consommant du pétrole irakien, les États-Unis favoriseraient l'enrichissement des frères ennemis des sunnites. En effet, plus de 60 % des Irakiens sont des chiites. Autrement dit, ils partagent beaucoup plus d'affinités avec les Iraniens qu'avec les Saoudiens. Prier les Saoudiens de soutenir la cause américaine revient à leur demander de sacrifier, en partie, leurs richesses. Et ce, à un moment où l'Arabie Saoudite est confrontée à un grave problème: la distribution de la rente pétrolière bénéficiant uniquement à une bande de féodaux, le chômage de ce pays, au demeurant très jeune, avoisine le taux ahurissant de 30 %.

La variable économique écartée, il faut évoquer un facteur militaire de première importance. La rencontre avec l'ambassadeur s'est tenue alors que les Américains construisent ou plutôt achèvent la construction d'une vaste base militaire au Qatar. De fait, les soldats américains ne seront plus dans l'obligation d'utiliser celle dont ils disposent à Al-Kharg, en plein territoire saoudien. Si l'on en croit les plans coulés dans la presse, advenant une attaque contre l'Irak, l'état-major américain déploiera ses troupes au Koweït, aux Émirats arabes unis, à Oman, en Turquie et à Bahreïn. En clair, Washington est en mesure de se passer de l'Arabie Saoudite.

Cela étant, la rencontre qui s'est déroulée au Texas illustre combien le président Bush est obstiné. Envers et contre tous, il veut attaquer l'Irak.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Mais que fait la police?

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'on trouve côte à côte, dans l'édition du 23 août dernier, deux exemples de ces sempiternelles lamentations qui consistent à se plaindre tant de l'inaction que de l'action de la police. Ainsi, quand M. Grenier (*Le cauchemar de la conduite*) déplore la tolérance de la maréchaussée envers les chauffards, M. Mainguy (*Des poursuites mortelles*) au contraire reproche sévèrement à celle-ci son application de la loi.

Excusons d'entrée de jeu M. Grenier de sa généralisation induite; nous avons tous maudit l'absence d'autos-patrouilles à un moment ou à un autre d'un trajet de voiture, devant des infractions aussi flagrantes que dangereuses. Mais qui, de même, ne s'est jamais réjoui aussi de voir, quelques kilomètres après qu'elle nous ait dépassés en trombe, la rutilante Volkswagen et son «casquettopithèque» de conducteur immobilisés piteusement devant un Chevrolet Impala semi-banalisée aux couleurs de la Sûreté du Québec?

Pour ce qui est de M. Mainguy, je ne peux hélas faire preuve à son égard de la même clémence qu'il réclame envers les fous du volant. Écrire, comme il le fait, que ce sont les policiers qui mettent des vies en péril lors des poursuites en voitures, et non les conducteurs fautifs, relève d'une conception particulièrement complaisante de notre imputabilité face à nos actes. Devant cette ode à l'irresponsabilité, le secteur, perplexe, se demande s'il a affaire à un libéraliste ou plus simplement à un avocat de la défense. Poussons cette logique sophiste un cran plus loin: en tirant sur des policiers, des criminels armés ne font que se défendre légitimement; désarmons donc les policiers, et nous sauverons des vies!

Enfin, tant qu'à débattre des interventions policières, il y a des problèmes autrement plus préoccupants. Par exemple, je m'inquiète fort de savoir qu'aux yeux de la direction du SPVM, donner des coups de poing au visage d'un contrevenant qui a les bras maintenus dans le dos constitue une méthode d'intervention policière acceptable. Mais le fait qu'un jury composé de 12 M. Grenier, Mainguy ou Cloutier en ait décidé ainsi, peut-être est-ce là ce qu'il y a de plus inquiétant...

Yves Cloutier
Montréal, le 26 août 2002

Actes de guerre et terrorisme

Dans l'édition du 6 août 2002, Camille de Guire fait un parallèle entre les bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki, et les événements tragiques du 11 septembre 2001.

D'abord, le Japon n'a jamais offert de capituler le 26 juin 1945. S'il y a eu des négociations de cessez-le-feu avant Hiroshima, elles ne comprenaient pas la reddition totale exigée par les Alliés, exprimée dans la déclaration de Potsdam le 26 juillet 1945. Le Japon a d'ailleurs publiquement rejeté cet ultimatum le 30 juillet 1945.

Il est malheureux, en rétrospective, que les États-Unis aient choisi la bombe atomique, ce qui nous a précipités dans l'ère nucléaire et nous a fourni les moyens de détruire la planète des centaines de fois. Mais à l'époque, l'invasion terrestre du Japon et de sa population largement fanatisée (tant civile que militaire) aurait fait beaucoup plus de morts que les bombardements atomiques: la prise d'Okinawa a causé la mort de 110 000 soldats japonais (soit la presque totalité des troupes de l'île) et 12 000 Américains. On peut comprendre Truman d'avoir choisi le «moins mauvais» scénario.

Il est vrai qu'un beaucoup plus grand nombre de civils sont morts les 6 et 9 août 1945 que le 11 septembre 2001. Mais personne ne qualifiera ces bombardements américains d'actes terroristes, sinon, que dire des fusées V1 et V2 qui déferlèrent sur Londres en 1945? Les bombardements massifs en temps de guerre (précision importante) ne sont pas des actes terroristes car ils sont sanctionnés par

des États-nations. Quant à savoir s'il est possible de déclarer la guerre à quelque chose d'aussi vague que le terrorisme (comme le fait notre voisin du Sud), c'est une autre histoire...

Philippe Casgrain
Gatineau, le 6 août 2002

La véritable vérité

En réponse au texte: *Étudiants et professeurs peuvent compter sur nous* paru dans *Le Devoir* du 7 août 2002... Il est intéressant d'apprendre que quelques professeurs d'université, en vive réaction à l'attentat commis à l'Université hébraïque de Jérusalem, ont décidé de se regrouper, de quitter leur «tour d'ivoire», afin de défendre la liberté universitaire. Ils ont également profité de leur tribune dans la page *Idée* du *Devoir*, pour dénoncer le terrorisme palestinien. Évidemment, nous saluons tous pareille initiative. Mieux, nous les remercions.

Nous sommes cependant en droit de nous demander pourquoi les étudiants et les professeurs palestiniens — nous croyons qu'il y en a — ne sont pas considérés dans cet excellent texte d'opinion? Est-ce parce que ces derniers n'ont pas d'universités? Est-ce précisément parce qu'ils n'ont pas de confortables salles de classe, de laboratoires sophistiqués ou de campus sécurisés? Car si, comme le font remarquer pertinemment les auteurs, nous, Occidentaux, sommes prompts à défendre les droits et les libertés, alors pourquoi ne pas défendre aussi les droits et les libertés des Palestiniens qui, eux, n'ont pas de pays, souvent pas de terrains, parfois plus de maisons, voire plus rien à espérer? Pourquoi, en si bon chemin, ne pas défendre la liberté et le droit de penser autrement? N'est-ce pas la seule mission des universitaires?

Voilà pourquoi je me joins à ces professeurs engagés envers la liberté pour crier mon indignation devant le terrorisme, y compris le terrorisme d'État, et défendre la liberté, notamment la liberté de penser. Comment en effet rester de glace devant la négation du droit d'exister, devant un conflit qui fait trois fois plus de morts du côté palestinien ou devant une attaque au cœur d'une université? Amis, collègues et étudiants israéliens et palestiniens, je répète avec les auteurs du texte, vous pouvez compter sur nous. Car au Québec et au Canada, nous refusons la violence gratuite et nous sommes solidaires de tous les universitaires israéliens et palestiniens, mais aussi de ceux qui ne le sont pas. Ici, à l'abri des bombes d'une tonne, des avions de chasse et des kamikazes désespérés, nous reconnaissons la liberté universitaire, mais aussi et surtout la liberté d'expression et le droit d'exister.

Dominique Desroches
Montréal, le 7 août 2002

Le pouvoir des transnationales

Sur les valeurs des Canadiens et Québécois servant de prétextes à la promotion des transnationales, je suis partagée.

J'aime bien mon pays pour ce que j'y retrouve de libertés qui me permettent de faire valoir un programme de changements radicaux sans recevoir une balle dans la tête par des paramilitaires ou des policiers.

Mais la plupart du temps, j'ai honte de tout ce potentiel gaspillé à cause du pouvoir des transnationales qui entravent le développement d'un Canada ou d'un Québec vraiment internationaliste préoccupé de solidarité active avec tous les peuples du monde, y compris les plus endettés. La plupart du temps, sous le couvert de «l'ouverture et de la compassion», mon pays partage la responsabilité des compagnies d'ici dans l'exploitation des «dammés de la terre», quand ce n'est pas carrément l'agression militaire contre les plus pauvres comme en Afghanistan.

On nous présente comme le meilleur pays au monde alors que le masque de «l'aide et de la coopération» ne sert qu'à enrichir, non pas

les peuples canadien ou québécois, mais une toute petite minorité de grands bourgeois dont les seuls profits sont la priorité. Le plan pour l'Afrique n'est rien d'autre que la pénétration de ce continent pour en faire un autre marché lucratif. «Puisqu'il y aura amélioration du sort des peuples africains, pourquoi nous préoccuper de quelques millions encaissés par d'anonymes transnationales ou de l'accroissement du pouvoir des riches de nos pays sur ce continent si loin? C'est à eux-elles de se réveiller!»

C'est justement une question cruciale. Y a-t-il aide ou perpétuation de l'exploitation sous d'autres formes, cette fois avec la complicité des élites locales? Quelle aide, sinon un marché à exploiter pour les compagnies pharmaceutiques? Avec toutes ces soi-disant «solutions», l'écart entre les riches et les pauvres s'agrandit sans cesse. Ne serait-il pas temps d'admettre que ces «solutions» proposées font partie du problème maintenant et qu'elles s'avèrent, à l'expérience, empirer les effets néfastes pour les peuples?

Il faut avoir l'honnêteté de poser ces questions aux gouvernements canadien ou québécois se faisant les promoteurs de ce type «d'aide» qui se transforme en investissement trahissant les véritables valeurs de solidarité internationale des Canadiens ou des Québécois.

Guy Roy
Lévis, le 9 août 2002

Quelques vivaces pour Franco Lucentini

J'ai appris, dans l'édition du mardi 6 août, la mort de l'écrivain italien Franco Lucentini, auteur, avec Carlo Fruttero, de trois romans que j'affectionne tout particulièrement: *L'Amant sans domicile fixe*, *La Femme du dimanche* et *Ce qu'a vu le vent d'ouest*. Certes, de même que son collaborateur, seul ou en duo, Lucentini a écrit pas mal d'autres choses, belles, originales, délicates et amusantes sans doute (romans, nouvelles, chroniques, etc.); mais comme je ne les connais pas, je n'en dirai rien, sinon que je me promets de les lire aussi.

J'aime Fruttero et Lucentini pour leur regard lucide et ironique, pour la finesse de leur style, pour leur aptitude à recréer l'atmosphère des lieux qu'ils décrivent (je pense, en habitude de l'endroit, à Venise dans *L'Amant sans domicile fixe*) et pour la sensibilité avec laquelle ils abordent leurs personnages.

Si je vous parle d'eux aujourd'hui, quoique si brièvement et sans une once de la science qu'il faudrait, c'est pour faire un pied de nez à la Faucheuse: il y a cela de bien, avec les écrivains, qu'il n'est jamais trop tard pour goûter leur compagnie.

Line Gingras
Ottawa, le 7 août 2002

Merci M. Limonchik

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Abe Limonchik, un bâtisseur de la démocratie municipale. Nous garderons un souvenir d'un homme intègre, qui a sa ville à cœur et qui a tout donné pour permettre aux citoyens, virtuellement exclus, de s'impliquer dans la vie politique municipale.

Nous avons profité de ses conseils et de son attention portée aux jeunes dans la mise sur pied de la Commission des jeunes de l'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal. Il a donné le goût aux jeunes de s'impliquer et de faire leur place à Montréal. Son expérience et sa pédagogie resteront à jamais gravées dans nos mémoires.

Les jeunes de l'UCIM ont beaucoup appris et continueront à appliquer vos idées et votre vision intégratrice et ouverte aux citoyens.

Merci pour tout, M. Limonchik, vous êtes un grand homme.
Hugo Morissette
Président de la Commission des jeunes de l'UCIM au nom de l'exécutif de la Commission des jeunes de l'UCIM
Le 27 août 2002

IDÉES

Dominique Janicaud (1937-2002)

La phénoménologie en deuil

L'une des figures les plus marquantes de la philosophie française vient de s'éteindre

JEAN GRONDIN

Professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal

La philosophie française vient de perdre l'une de ses figures les plus marquantes et les plus indispensables. Professeur à l'université de Nice, devenue grâce à lui l'un des hauts lieux de la phénoménologie, Dominique Janicaud a publié des ouvrages majeurs, dont *Une généalogie du spiritualisme français* (Nijhoff, 1969, rééd. en 1997 sous le titre *Ravaillon et la métaphysique*), *Hegel et le destin de la Grèce* (Vrin, 1975), *La Métaphysique à la limite* (PUF, 1983, en collaboration avec son collègue de Nice Jean-François Mattéi), *La Puissance du rationnel* (1985, son chef-d'œuvre, paru dans la prestigieuse «Bibliothèque de philosophie» de Gallimard), *L'Ombre de cette pensée* (Millon, 1990, de loin l'essai philosophique le plus substantiel suscité par l'«affaire Heidegger»), *A nouveau la philosophie* (Albin Michel, 1991), *La Phénoménologie éclatée* (L'Éclat, 1998), puis sa magistrale histoire de la présence de Heidegger en France (Albin Michel, 2001), qui comportait des traits autobiographiques et qui sera — hélas! — son testament.

Sartre interpellé

Si l'ouvrage était autobiographique, c'est que Dominique Janicaud a vécu de l'intérieur la petite et grande histoire de l'heideggerianisme français, dont il a bien connu tous les principaux acteurs. Il était, après tout, le petit cousin de Jean Beaufret (et son élève à l'École Normale), le célèbre destinataire de la *Lettre sur l'humanisme* de Heidegger. En 1960, il n'avait que vingt-trois ans quand il osa demander à Jean-Paul Sartre, lors d'une discussion publique, pourquoi il n'avait pas encore répondu aux critiques formulées par Heidegger! Et Sartre, au sommet de sa gloire, de répondre qu'effectivement, il devrait peut-être suivre de plus près l'évolution des travaux de Heidegger... En juin 1962, après le décès subit de son père, il rencontra pour la première fois le Maître à Fribourg, qu'il allait revoir plusieurs fois par la suite. S'il a bien compris que personne avant Heidegger n'avait su mesurer avec autant de perspicacité la «continuité monumentale» de la métaphysique, depuis ses origines grecques jusqu'à la technique moderne, c'est par le biais d'une autre tradition qu'il abordait l'œuvre de Heidegger et qu'il lui donnait un recul critique salutaire. C'est, en effet, par Bergson qu'il a d'abord été séduit, puis par Ravaillon et la tradition du spiritualisme français.

Il fut aussi fortement marqué par Merleau-Ponty et sa conception de la phénoménologie. Cela est particulièrement évident dans son petit essai sur *Le Tournant théologique de la phénoménologie française* (L'Éclat, 1991), un best-seller qui fit l'effet d'une bombe sur la scène philosophique française. Son argument était d'une simplicité déconcertante, mais d'autant plus percutant que le tournant «théologique» — qui s'était opéré, selon lui, dans le sillage des travaux d'Emmanuel Lévinas et de Jean-Luc Marion (qui fut d'abord très contrarié, mais qui a toujours su gré à son rival d'avoir aussi efficacement contribué à faire connaître ses travaux!) — ne va-t-il pas à l'encontre du principe le plus élémentaire de la phénoménologie qui est de laisser parler les phénomènes eux-mêmes, en se gardant bien de traiter de ce qui se montre pas? Décidément, ce brillant polémiste, à la plume alerte et parfois ludique (on relira son dialogue *Heidegger à New York!*), nous manquera.

Cruel Chronos

Il était bien connu à Montréal, où il avait de nombreux amis et lecteurs. Quand il y fut professeur invité, en 1995 (il y a quelques semaines à peine, il nous confirmait qu'il reviendrait nous voir en janvier 2003), ses étudiants avaient eu la primeur de suivre son cours sur la question du temps, qu'il publia en 1997 sous le titre, tout simple, de *Chronos* (Grasset, 1997). Cruel Chronos qui vient de l'emporter prématurément, et brutalement grand sportif, doué d'une extraordinaire vitalité, il se baignait seul à Eze, près de Nice, le matin du 18 août, quand il a été terrassé par un arrêt cardiaque. Ceux qui ont eu le bonheur d'y séjourner, et de goûter l'hospitalité, douce et attentive, de Dominique, savent que c'est à Eze que s'éleva le chemin escarpé où Nietzsche, l'un de ses maîtres à penser, a rédigé d'importantes pages de son *Zarathoustra*. Après le décès de Michel Henry le 3 juillet, son départ laisse un vide criant en phénoménologie et plonge ses amis dans une insoutenable consternation.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.



De jeunes Innus, de passage à Montréal où ils n'ont pas manqué d'aller passer une journée à La Ronde.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jacques Parizeau et l'entente de principe avec les Innus

Une intervention malheureuse

Cette intervention, qui contient de multiples inexactitudes et surtout qui comporte des silences qui en invalident les conclusions, risque de faire dérailler une démarche de rapprochement avec les autochtones

LOUIS BERNARD

Négociateur pour le Québec

Dans un long texte qu'il a publié hier dans *La Presse*, Jacques Parizeau fait une évaluation de l'entente de principe qui a été récemment négociée avec les Innus et conclut qu'il faut la mettre sur la glace. Sous des allures techniques, le ton de cette analyse est souvent assez méprisant à l'égard des autochtones et l'on sent que M. Parizeau n'a jamais digéré le refus qu'a reçu son offre globale de 1994 et qu'il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté du Québec, qui, elle, reste toujours sa seule grille d'analyse. Malheureusement, cette intervention, qui contient de multiples inexactitudes et surtout qui comporte des silences qui en invalident les conclusions, risque de faire dérailler une démarche de rapprochement avec les autochtones qui, non seulement favorisera le développement du Québec, mais donne enfin l'espoir de régler le dossier complexe de la présence parmi nous des onze nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale.

La Constitution de 1982

Il est faux de dire que la simple référence dans le texte proposé aux articles 25 et 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 constitue une ratification implicite de la Constitution de 1982. De telles références sont non seulement inévitables mais elles sont légion. Ainsi, chaque fois que les lois, règlements ou ententes du Québec se réfèrent, par exemple, à la Charte constitutionnelle des droits, on se trouve à se référer à la Constitution de 1982. Jamais personne n'a prétendu que cela équivalait à une ratification implicite.

De plus, le Québec a participé activement, dans les années qui ont suivi le rapatriement, à deux conférences constitutionnelles portant explicitement sur les articles 25 et 35 de la Constitution de 1982. La délégation du Québec était alors présidée par René Lévesque et incluait des représentants des autochtones du Québec. Jamais personne n'a accusé M. Lévesque d'avoir ainsi ratifié la Constitution de 1982.

Enfin, il faut souligner que l'offre globale faite aux autochtones en décembre 1994, alors que M. Parizeau était premier ministre et ministre responsable des Affaires autochtones et à laquelle M. Parizeau fait référence dans son texte, contient exactement les mêmes clauses qui sont aujourd'hui contestées. Il vaut la peine de les citer:

«ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît et confirme les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada et que sont compris parmi les droits issus de traités ceux susceptibles d'être acquis par voie d'accords sur des revendications territoriales;

«art. 22. Il est entendu que les droits d'une communauté atikamekw ou d'une communauté montagnaise prévus dans les accords de revendications finaux relativement aux domaines atikamekw ou aux domaines montagnais seront protégés par la Constitution, à titre de droits issus d'un accord sur des revendications terri-

toriales au sens de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, dès que l'accord final prendra effet à l'égard d'une communauté.»

Ces clauses, que M. Parizeau avait autorisées, ne constituaient pas en 1994 une ratification implicite de la Constitution de 1982, et elles n'en constituent pas une non plus aujourd'hui.

Soulignons d'ailleurs que s'il subsistait éventuellement le moindre doute à cet effet, il serait facile de le faire disparaître par une clause spécifique au contraire.

L'effet de la signature

Il est également faux de prétendre que la signature de l'entente de principe par un ministre engagerait juridiquement le gouvernement du Québec. Le texte même de l'entente est on ne peut plus explicite sur le sujet et la volonté des parties est souveraine à cet égard. En présence d'une volonté clairement exprimée par les parties de transiger «sans préjudice», aucun tribunal ne conclura jamais à l'existence d'une obligation légale. Prétendre le contraire, c'est ignorer une des règles les mieux établies de notre droit.

Parce que le traité sera permanent, M. Parizeau en conclut que même après l'indépendance de Québec, le Canada pourrait intervenir directement dans les affaires autochtones au Québec. Cela dénote une méconnaissance des règles de la succession d'État en cas de sécession. Si, après l'indépendance, le Canada croyait devoir se plaindre de la façon dont le Québec respecte le traité à titre d'État-successeur, tout ce qu'il pourrait faire serait de déposer une plainte auprès du gouvernement du Québec et d'ouvrir un contentieux à cet égard. Il ne pourrait en aucune façon intervenir directement dans les affaires québécoises. Pas plus que le Canada, qui accuse les États-Unis de ne pas respecter l'ALENA dans la question du bois d'œuvre, ne peut intervenir directement dans les affaires américaines.

Les redevances

M. Parizeau laisse entendre, erronément, que le pourcentage des redevances versées aux Innus serait variable: au moins 3 %, peut-être plus — ce qui promettrait des manifestations en tout genre pour aller à 4 %, puis à 5 %. Le texte de l'entente de principe est pourtant clair: la part des Innus sera fixée par le traité et, une fois fixée, ne pourra pas varier.

Il est faux également d'affirmer que c'est le Québec qui, après le traité, assumerait le coût des services aux autochtones. Au contraire, c'est le gouvernement fédéral qui continuera, comme maintenant, à supporter le coût de ces services, tout comme le coût de la mise en œuvre du traité.

Il est faux d'affirmer que, parce que le caractère patrimonial des berges de certaines rivières à saumon serait protégé par une réglementation québécoise convenue avec les Innus, ces rivières seraient «réservées» aux autochtones. La protection envisagée ne vise que certaines utilisations, comme la villégiature ou les opérations forestières, et ne modifiera en rien l'autorité du Québec sur leur exploitation. Rien ne sera changé à cet égard.

Enfin, l'entente de principe mentionne que certaines questions territoriales particulières et délicates restent à discuter: la partie sud-ouest entre Québec et Saguenay, l'île d'Anticosti et certaines re-

vendications à l'égard du territoire de la Baie-James. Malheureusement, M. Parizeau a choisi d'en tirer les conclusions les plus extrêmes en imaginant que le traité s'appliquerait à la ville de Québec, que la majeure partie d'Anticosti serait réclamée par les Innus de Natashquan et que les Innus de Betsiamitès viendraient chambarder l'économie de la Convention de la Baie-James. Il trouve la chose ridicule. Moi aussi.

Les silences

Mais ce qui est le plus décevant dans l'analyse de M. Parizeau, c'est que nulle part il ne fait mention que, dans l'entente de principe, les Innus ont accepté de définir, de façon précise et exhaustive, tous les effets et modalités d'exercice de l'ensemble de leurs droits ancestraux au Québec. Ces droits sont reconnus, certes, mais uniquement selon les effets et modalités qui sont décrits dans le traité. Ce qui n'est pas énoncé au traité n'a aucun effet. C'est là, évidemment, un point majeur de l'entente de principe. C'est ce qui remplace l'article 2.1 de la Convention de la Baie-James, que M. Parizeau cite avec approbation, par lequel les Cris et les Innus renonçaient à leurs droits ancestraux en échange des droits contenus dans la Convention. Comment alors porter un jugement valable sur l'entente de principe sans prendre en compte cet aspect fondamental? Ce serait comme évaluer la Convention de la Baie-James sans tenir compte de l'article 2.1.

On ne parle pas non plus de la quittance que les Innus donneraient pour toutes les atteintes passées à leurs droits, ni du retrait des poursuites judiciaires en cours.

On passe également sous silence que, dans l'entente de principe, les Innus acceptent qu'il n'y ait aucune de leurs terres qui soit sous la juridiction exclusive du Parlement fédéral en vertu de l'article 91 (24) de la Constitution (ce que le Québec n'avait pas réussi à obtenir dans la Convention de la Baie-James) et que la Loi sur les Indiens ne s'applique plus à eux (comme c'est le cas pour les Inuits). Il n'y aura donc plus de tutelle fédérale et les lois du Québec pourront dorénavant s'appliquer directement aux Innus et à leurs terres, sujets évidemment à la prépondérance des lois innues là où le traité le prévoit.

Silence également sur l'acceptation par les Innus de la mise sur pied progressive d'un système fiscal harmonisé avec celui du Québec et du Canada, renonçant ainsi à leur exemption fiscale et faisant conséquemment disparaître une des sources les plus épineuses de dispute entre les communautés.

Tous ces engagements des Innus doivent évidemment être mis en balance avec les autres éléments de l'entente de principe si on veut en arriver à une évaluation équilibrée de cette entente. Autrement, on en arrive à un jugement faussé. Car comment juger d'une entente si on ne considère qu'un côté de la médaille?

Comme le souligne M. Parizeau, toute cette controverse aura au moins eu le bon côté d'ouvrir le débat et d'attirer l'attention des Québécois. Espérons que la poursuite de cette discussion par l'entremise de la commission parlementaire qui a été annoncée par le ministre Trudel permettra de mieux faire comprendre cette entente complexe et de la faire accepter par l'ensemble des Québécois, avec au besoin les ajustements qui pourraient s'imposer à la suite du débat.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Delour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commissaire); Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachael Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrices à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MURDOCHVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

mercredi de cette semaine. La décision est reportée d'une quinzaine de jours, a dit le ministre.

M. Trudel a admis que le gouvernement craignait de créer un précédent qui pourrait être utilisé ailleurs au Québec: que des citoyens se prononcent par référendum en faveur de l'abolition de leur municipalité pour ensuite obtenir un dédommagement versé par l'État. «C'est à ma connaissance la première fois au Québec qu'une municipalité fait un référendum consultatif pour demander la fermeture de la ville», a dit le ministre.

Lundi, le premier ministre Bernard Landry laissait savoir que le gouvernement apportera une aide à la population touchée. Qualifiant de «fatalité classique» la fermeture d'une mine comme celle de Murdochville parce qu'elle exploitait une ressource non renouvelable, M. Landry a dit que «la population, apparemment, assume cette fatalité et on va l'aider à assumer son sort en faisant en sorte que le moins de gens possible soient pénalisés».

Le gouvernement a confié à un comité formé de six ministres le mandat d'élaborer une solution: le ministre des Affaires municipales, André Boisclair, la vice-première ministre, Pauline Marois, le président du Conseil du trésor, Joseph Facal, le ministre des Ressources naturelles, François Gendron et le ministre responsable de la région, Maxime Arseneau.

M. Trudel a fait valoir que le gouvernement avait reçu «des signaux contradictoires» de la part des citoyens de Murdochville et qu'il devait trouver une solution autant pour les gens qui ont décidé de quitter la ville que pour ceux qui choisissent de rester.

Une communauté divisée

Le maire de Murdochville, qui avait enjoint les résidents à voter pour la fermeture de la ville, est déçu du délai imposé par le ministre: «Le gouvernement aurait pu prendre une décision aujourd'hui [hier] s'il avait vraiment écouté les citoyens», indique Marc Minville. Près de 65 % de la population a voté en faveur de la fermeture de la ville, rappelle-t-il. L'opinion de la majorité doit l'emporter sur celle de la minorité et le gouvernement doit absolument prendre la position de cette majorité en considération, fait-il valoir.

«J'espère que ce n'est pas simplement du temps qu'on achète pour essayer de faire oublier Murdochville et ensuite s'en laver les mains», ajoute-t-il. C'est une attente supplémentaire pour des gens d'affaires qui ne sont pas loin de la faillite et attendent des résultats et des indemnités. Le maire est d'ailleurs disposé à rencontrer les ministres pour présenter ses arguments.

De son côté, Francine Roy, directrice de la Chambre de commerce de Murdochville, est soulagée. «Ce n'est pas une décision qui se prend à la légère», dit-elle, convaincue qu'une majorité de citoyens veut rester à Murdochville malgré le résultat du référendum de dimanche. «Il y en a qui ont des dettes et sont pris à la gorge. D'autres avaient de gros salaires et tombent à rien. Je les comprends, ils se sentent mal pris et pensent pouvoir obtenir des indemnités», explique-t-elle.

La relance de Murdochville est possible, mais il faudrait une diversification de l'économie dans des domaines qui ne sont pas liés à la fonderie, selon elle. «Ce que j'aimerais pour Murdochville, c'est que s'implantent cinq ou six entreprises dans différents domaines qui créent chacune entre 20 et 50 emplois et qui ne seraient pas reliées entre elles.» Elle précise que six entreprises auraient d'ailleurs manifesté de l'intérêt pour s'installer à Murdochville. Il faut se montrer patient, ajoute-t-elle. «Il faudrait que tout le monde relève ses manches. Ce n'est pas au gouvernement de nous sauver ni à Noranda. C'est à nous de le faire avec leur aide.»

Tout le débat autour de la fermeture de Murdochville déchire la communauté et laissera des cicatrices importantes au sein de la population. Il sera difficile de réconcilier les opposants, croit-elle.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Cinq membres présumés d'une cellule terroriste inculpés aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Detroit — Les autorités américaines ont inculpé hier cinq personnes d'origine arabe qu'elles soupçonnent d'appartenir à une cellule qui «planifiait et soutenait de futures actions terroristes à l'intérieur des États-Unis et à l'étranger».

Selon l'acte d'inculpation, rendu public hier à Detroit (Michigan), cette cellule fait partie d'un réseau islamiste, Salafiyya, nom dérivé de l'expression al-Salaf al-Salih (les vénérables ancêtres), une branche de l'islam fondamentaliste sunnite.

Les cinq hommes sont Karim Koubriti, Ahmed Hannan, Youssef Hnimissa (peut-être un nom d'emprunt), Farouk Ali-Haimoud (alias Khalis) et un cinquième dont le prénom est Abdella et le nom inconnu (alias Jean-Pierre Tardelli, George Labibe, Hussein Mohsen Safidine, Nabil Hayyam). Deux seraient d'origine marocaine, un originaire d'Algérie, et quatre d'entre eux sont déjà détenus.

Ils sont accusés de «complot en vue de fournir un soutien matériel ou des ressources à des terroristes, de s'être engagés dans des activités frauduleuses en utilisant à mauvais dessein des visas, des permis et d'autres documents».

Le document fait référence au «front mondial pour le jihad contre les Juifs et les Croisés» mis en place en 1998 par Oussama ben Laden, mais n'établit aucun lien entre la cellule et les attentats du 11 septembre revendiqués par al-Qaïda.

L'acte d'inculpation qualifie l'association de ces cinq hommes de «cellule dormante opérationnelle de combat» qui visait entre autres à «causer un préjudice économique aux entreprises américaines» et à recruter et à entraîner des terroristes.

Ils auraient en outre tenté de «fournir des services et du matériel à des individus aux États-Unis et à l'étranger dans le but de promouvoir des actions violentes contre des personnes et des bâtiments en Jordanie, en Turquie, aux États-Unis et sur des territoires alliés».

Le document évoque clairement la volonté de ce réseau et de la cellule démantelée de «soutenir un jihad [guerre sainte] mondial».

Les quatre suspects déjà détenus ont été arrêtés il y a plusieurs mois dans le cadre de l'enquête tous azimuts lancée par le FBI après les attentats du 11 septembre.

BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE 1

Si Robert Brown s'explique assez bien la réaction du marché boursier, il veut être bien sûr qu'elle ne tourne pas à la panique. Son entreprise, après tout, ne fabrique pas seulement des avions d'affaires, secteur où l'on a reconnu éprouver des difficultés ces temps-ci. Elle fabrique aussi d'autres types d'avions qui continuent de se vendre plutôt bien, sans parler des wagons de trains, des motomarines ou des véhicules tout terrain. L'ensemble de ces activités devrait lui permettre d'ailleurs d'enregistrer à la fin de l'année, pour la première fois de son histoire, des profits dépassant le milliard de dollars.

«C'est difficile pour les gens de voir cela parce que lorsqu'ils pensent à Bombardier, ils pensent à l'aéronautique», déplore Robert Brown. [Mais] notre stratégie de diversification fonctionne. Il faut rassurer les gens.»

Erreurs

Il reconnaît volontiers que son service de prévisions des ventes a mis du temps à prendre acte d'une baisse de la demande dans le domaine des avions d'affaires. On s'était pourtant basé sur les sources habituelles d'information, soit des études réalisées par des firmes indépendantes et les rapports faits par les vendeurs, dit-il. Jusqu'à la fin de juillet, tout semblait encore se dérouler comme prévu.

On se montrera dorénavant plus prudents face aux prévisions faites par nos vendeurs, assure-t-il. Le nouvel objectif de 100 avions vendus d'ici la fin de l'année, plutôt que les 140 annoncés au départ, constitue une cible réaliste, assure-t-il, qui ne repose pas, cette fois, sur des prévisions de reprise de l'économie américaine avant 2003.

«Je ne peux pas dire que l'on a toujours pris les bonnes décisions, dit-il. J'admets, surtout pour les avions d'affaires, que nous avons peut-être commis une erreur. Mais je pense que c'est le seul domaine, franchement, où il y a un problème chez Bombardier.»

De là à mettre en doute la comptabilité de la multinationale, d'évoquer, même, la perspective de la faillite ou d'une fraude à la manière de la compagnie Enron, il y a un pas que Robert Brown entend bien faire payer à certains journalistes et analystes financiers. «C'est dégueulasse!», lâche-t-il avec son accent anglais. On va répondre à ces affirmations-là point par point.»

Optimisme

Après avoir émis un avertissement en ce sens jeudi dernier, Bombardier annonçait mardi que son

bénéfice net au deuxième trimestre allait être de 101,4 millions, ou de 7 ¢ l'action, une baisse de 65 % par rapport aux 287,9 millions, ou 21 ¢ l'action, du même trimestre l'année précédente. Cette baisse, expliquait-on, était essentiellement attribuable à une réduction du nombre de livraisons d'avions d'affaires attribuable à la conjoncture économique défavorable aux États-Unis.

Cette baisse de la demande dans le domaine des avions d'affaires n'a pas eu d'écho dans le domaine des plus gros porteurs, comme le Regional Jet, a expliqué Robert Brown hier. Il ne devrait pas y en avoir non plus dans les prochains mois, pense-t-il, en dépit de la profonde crise que traverse présentement le monde de l'aviation civile américaine, les transporteurs régionaux, clients de Bombardier, se portant plutôt bien et affichant même des profits ces temps-ci contrairement aux compagnies nationales comme US Airways, United Airlines et American Airlines.

Quant au domaine du transport ferroviaire, les médias ont largement publicisé le récent échec de Bombardier en vue de l'obtention du contrat de fabrication de wagons pour le métro de New York. Il est toutefois utile d'ajouter que Bombardier n'en a pas moins enregistré des commandes d'une valeur totale de 5,8 milliards depuis le début de l'année. En ce qui concerne les fameuses défaillances techniques apparues sur ses trains à haute vitesse livrés à la compagnie Amtrak, Robert Brown assure qu'elles ont été montées en épingle et que les partis sont en voie de trouver un règlement dans cette affaire.

Du côté des produits récréatifs, l'entreprise affichait des revenus de 508 millions pour le dernier trimestre seulement, une augmentation de 21 % par rapport à la même période l'an dernier.

Cette performance des «deux autres» secteurs d'activité de Bombardier lui a permis de dépasser cette année, pour la première fois en neuf ans, le chiffre d'affaires de son secteur aéronautique. Elle devrait aussi permettre à l'entreprise, croit son président, de ramener la proportion de sa dette par rapport à sa capitalisation de 50 à 30 %, soit son niveau d'avant le 11 septembre.

Malgré tous ces bons résultats, Robert Brown se garde bien de faire des prévisions à long terme. «On va s'assurer de regagner la confiance des investisseurs étape par étape», dit-il. Cela veut principalement dire que l'on se concentrera, dans les usines de Canadair à Mirabel et à Dorval, à rattraper le temps perdu lors des quelques semaines de grève de cet été de manière à pouvoir livrer à temps les avions promis d'ici la fin de l'année.

FFM

«J'ai vraiment voulu découvrir le monde pour comprendre qui j'étais»

SUITE DE LA PAGE 1

(dont à Hollywood), il a tâté de la mondialisation avant la lettre. Certains le trouvent difficile à cerner, ne serait-ce qu'en vertu du bal des langues où valsent ses films. «L'anthropologue Lévi-Strauss disait que, pour mieux se connaître, il faut aller chez les Indiens, évoque le cinéaste en riant. De fait, au départ, d'un naturel curieux, j'ai vraiment voulu découvrir le monde pour comprendre qui j'étais. Puis, de mes voyages, j'ai tiré des observations qui ont nourri mon œuvre.»

Le grand public connaît surtout du réalisateur néerlandais son film *L'homme qui voulait savoir* (1988), terrifiante histoire d'un assassin qui entre une touriste vivante pour conjurer sa propre peur de la mort. Assez curieusement, Sluizer réalisa lui-même le remake de ce film en 1992: *The Vanishing*. Nouveau succès, à l'échelle hollywoodienne cette fois, c'est-à-dire planétaire. «À l'époque de *L'homme qui voulait savoir*, je ne trouvais pas de salles en Hollande pour lancer mon film, car les écrans étaient envahis par les productions américaines. À l'heure de sortir son remake, *The Vanishing*, ironie du sort, c'est mon film qui écartait les productions hollandaises sur nos écrans...»

Mais l'Amérique n'était pas sa tasse de thé. «J'ai été six ans à Hollywood et je ne me suis pas adapté à

ces décors de station-service et de centres commerciaux, confesse-t-il. J'aime bien les cathédrales, les gros murs. La Hollande ne m'a jamais manqué, l'Europe, oui.»

Il a tâté du film indépendant, mis en scène des grands acteurs comme Anthony Perkins et Bibi Andersson dans *Twice A Woman*, des stars américaines, dont Jeff Bridges et Sandra Bullock dans *The Vanishing*. On lui doit également le mystérieux *Utz* en 1991 avec Armin Mueller-Stahl. Il se promène à travers genres et pays, cherchant à poser un regard de biais sur les sociétés. «Je suis la même personne avec différents visages», précise Sluizer.

Le Radeau de pierre, son film (en espagnol et en portugais) présenté en compétition, est adapté d'un roman du Portugais nobélisé José Saramago. Sur un mode fantastico-humoristique, on y voit la péninsule ibérique se détacher du continent européen à la suite d'une inexplicable faille sismique, créant tout un émoi. Sluizer invite à transposer l'action du film géographiquement où l'on voudra, partout en fait où les disparités culturelles créent la tentation de la rupture: «Imaginez le Québec qui part à la dérive et quitte l'Amérique du Nord», se plaît à évoquer le réalisateur...

En grand Européen, George Sluizer aime se pencher sur la question de la différenciation des cultures, du poids des traditions à soupeser face au grand vent de mondialisation. Le roman de Sarama-

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

David Anderson ajoute que «les Canadiens sont des gens pragmatiques. Si nous nous fixons des objectifs, nous aimons bien pouvoir les atteindre».

Le ministre estime que les positions canadiennes au Sommet mondial sur le développement durable sont d'autant plus appropriées que la rencontre internationale se donne comme objectif de mettre en place un plan d'action pour concrétiser après dix ans de discours sans suite tangible la vision du Sommet de Rio de 1992.

Le ministre Anderson a indirectement reconnu ce qui filtre des séances privées de négociation depuis quelques jours, à savoir que le Canada s'oppose à ce que la Déclaration finale souhaite l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto d'ici la fin de 2002, qu'il s'objecte aux objectifs d'épuration présentement discutés pour les pays en voie de développement et qu'il ne veut pas augmenter substantiellement l'aide à ces mêmes pays au-delà de ce qui a été convenu l'an dernier à la conférence internationale de Monterrey, au Mexique.

Le Canada, a-t-il rappelé, a décidé d'augmenter de 8 % son aide extérieure à Monterrey en plus d'avoir appuyé la création du NEPAD à la grande satisfaction des pays africains.

«Mais, devait-il préciser en confirmant indirectement les réticences du Canada à la table de négociation, nous sommes prêts à considérer toute demande légitime d'aide supplémentaire si elle se base sur des objectifs réalistes. Le Canada n'opposera pas un non formel.»

Le Canada, a reconnu le ministre Anderson, s'oppose à toute discussion au Sommet sur le protocole de Kyoto parce que, dit-il, d'autres réunions internationales doivent traiter de cette question et que le Sommet n'est pas la place pour le faire. Le ministre a fini par dire qu'il serait anormal que le Canada, qui n'a pas décidé de ratifier le protocole, appuie un texte qui invite les pays à le faire...

Au même moment où le ministre Anderson faisait état des réticences du Canada sur cette question, la Chambre de commerce internationale sur le développement durable tenait à quelques rues de là une conférence de presse sans précédent avec le mouvement Greenpeace. La Chambre de commerce internationale et Greenpeace ont réclamé conjointement de tous les pays qu'ils appuient et ratifient le protocole de Kyoto.

Les Amis de la Terre, un groupe environnemental qui compte plus d'un million de membres dans le monde, s'en est pris hier aux pays du «JUSCANZ», qu'il a qualifié de «principal obstacle» au succès du Sommet. Le JUSCANZ réunit une alliance désormais classique dans ces sommets diplomatiques, soit le Japon, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les Amis de la Terre ont notamment accusé le Canada et les membres du JUSCANZ de s'opposer à la définition d'objectifs clairs pour l'épuration des eaux usées dans les pays en voie de développement alors que les Nations unies proposent de réduire de moitié le nombre des deux milliards de personnes qui en sont privées, de s'opposer à toute augmentation de l'aide étrangère au-delà des montants consentis à Monterrey alors que les objectifs de Johannesburg s'y ajoutent, de s'opposer à tout mécanisme légal qui rendrait les corporations multinationales imposables, d'avoir abandonné l'idée d'appuyer la mise en place de véritables normes environnementales et sociales pour les Agences de crédit aux exportations et de s'opposer à l'idée que le Sommet préconise l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto d'ici la fin de l'année.

Invité à dire si le premier ministre Jean Chrétien pourrait annoncer à Johannesburg la ratification du protocole de Kyoto par le Canada, son ministre de l'Environnement fait durer le suspense en disant que cette décision appartient au premier ministre, personnellement, et que ce dernier pourrait la prendre «dans trois jours, dans trois semaines ou dans trois mois». Le ministre précise que le processus de consultation de la population et des provinces n'est pas terminé et qu'il y aura d'autres discussions au niveau international où le Canada entend revenir avec sa demande pour obtenir de nouveaux «crédits pour énergie propre», i.e. pour le gaz naturel qu'il vend aux Américains.

Le ministre s'est aussitôt fait redemander si la ratification du protocole dépendait de nouvelles concessions de la communauté internationale sur les «crédits». Non, a répondu David Anderson, même si cette question demeure importante pour le Canada.

«Jamais, dit-il, nous n'avons lié les crédits pour les énergies propres à la ratification.»

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

CE SOIR: Soirée Charme de la Louisiane

DÈS 22H LES SOIRÉES DU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com